

# LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, M. MOHAMED AÏSSA L'A AFFIRMÉ : «La saison du hadj 2017 est une réussite»

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, M. Mohamed Aïssa a affirmé que la saison du hadj 2017 a été une réussite, saluant à l'occasion les membres de la mission du hadj pour les immenses efforts fournis, en dépit des difficultés et du nombre élevé des pèlerins cette année. Le ministre a indiqué, à l'issue de la réunion d'évaluation tenue jeudi à La Mecque avec les chefs des sections de la mission au terme de la saison du hadj, que des résultats "très positifs" ont été obtenus, outre la réalisation des objectifs prévus dans le plan du gouvernement".

P. 3

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**MÉTÉO** 

33° : ALGER  
40° : TAMANRASSET

Vendredi 8 - Samedi 9 septembre 2017 - 17-18 dhou Al hijja 1438 - N° 1703 - 4<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

## FÊTES NATIONALES

**Le Président Bouteflika félicite le Président macédonien et le Président brésilien**

P. 24

## ALGÉRIE-TCHAD

**Messahel : «L'Algérie disposée à prendre en charge la réalisation de certaines études de faisabilité de projets au Tchad »**

P. 24

## ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS :

**Convergence de vues sur un grand nombre de questions régionales et internationales**

P. 5

## VIOLENCES EN BIRMANIE:

**L'Algérie exprime sa «grande préoccupation» et appelle à la «protection en urgence» des Rohingyas**

P. 24

# La consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit au centre du Plan d'action du Gouvernement

La poursuite de la consolidation de la démocratie pluraliste, de l'Etat de droit et de la modernisation continue du gouvernement, sont des volets largement développés dans le Plan d'action du Gouvernement, qui sera bientôt présenté par le Premier ministre devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). L'Algérie s'est attelée, depuis près de deux décennies, à consolider l'Etat républicain fondé sur une démocratie pluraliste, un Etat de droit et la modernisation continue du gouvernement. Un processus qui a enregistré des progrès avérés, conforté notamment par la révision de la Constitution en février 2016.

P. 4



► **Le Gouvernement prévoit une série de mesures pour améliorer la gouvernance financière**

► **Le financement non conventionnel destiné exclusivement au budget d'investissement**

► **Rationalisation des subventions et diversification de l'offre bancaire**

**ARMÉE** LU DANS LA REVUE EL-DJEICH  
«L'ANP NE SE DÉPARTIRA PAS DE SES MISSIONS CONSTITUTIONNELLES QU'ELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES»

P. 5



## ÉLECTIONS LOCALES 2017:

► Mise en en ligne des résultats officiels des élections locales précédentes  
► La HIISE souligne la «pleine disponibilité» de ses permanences à recevoir toute saisine ou plainte à travers l'ensemble du territoire national

P. 3

## SANTÉ

**Brûlures**  
Mode d'emploi

P. p 12-13

## ALGERIE POSTE

**Plus de 100 milliards de DA retirés des bureaux d'Algérie Poste en moins d'une semaine à l'occasion de l'Aïd al-Adha et de la rentrée scolaire**

P. 2

## FOOTBALL

**ÉQUIPE NATIONALE : Victime d'une fracture de la pommette, Attal opéré avec succès**

P. 21

## MDN

Lutte contre le terrorisme, la contrebande et la criminalité organisée

► **Destruction de 8 casemates à Boumerdès**  
► **2 dangereux terroristes se rendent aux autorités militaires à Jijel**

► **2 contrebandiers arrêtés par un détachement de l'ANP à Biskra**

P. 5

## HADJIS La DGSN met en place des mesures pour faciliter le retour des hadjjs

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a mis en place une série de mesures, au niveau de l'ensemble des aéroports, pour faciliter le retour au pays des hadjjs, a indiqué vendredi un communiqué de la DGSN.

"Dans le but d'améliorer le service public et renforcer la coo-

pération et la communication entre la DGSN et la société, la direction a pris toutes les mesures nécessaires en mobilisant tous les moyens humains et matériels pour accueillir les groupes de hadjjs de retour au pays après avoir accompli le cinquième pilier de l'Islam", a ajouté la même source.



## Horaires des prières

Vendredi 18- Samedi 19 Dhou El Hija 1438

Fajr	04:50
Dohr	12:46
Asr	16:20
Maghreb	19:09
Isha	20:30

## TRANSPORT FERROVIAIRE Mise en place de la passerelle piétonne à Zeralda

L'Agence Nationale d'Etudes et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires (Anserif) a informé mercredi qu'elle effectuera vendredi 8 septembre, de 00h (minuit) au samedi à 4h00 du matin, des travaux de mise en place du tablier de la passerelle piétonne reliant la ville de Zeralda (Alger) à la station de train, et qui traverse la rocade sud d'Alger reliant Zeralda à Dar El Beïda, a-t-elle indiqué dans un communiqué.



A cet effet, le trafic vers et depuis Zeralda vers Dar El Beïda sera redirigé de ce point à la route nationale RN11. Par ailleurs, le communiqué a ajouté que le jeudi 7 septembre la mise en service d'un pont à proximité de la station de train de Birtouta, situé au point d'intersection de la ligne ferroviaire Birtouta-Zeralda et la route wilayale 214, qui relie Birtouta à Al-Chebli.

## CHLEF : 9 salles de soins à réceptionner à fin 2017



Au moins neuf (9) salles de soins seront réceptionnées, dans la wilaya de Chlef, avant fin 2017, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur de la Santé.

Selon Messaoud Guelcene, neuf (9)

salles de soins sont attendues à la mise en service vers la fin 2017, dans des régions reculées de la wilaya, au titre des efforts d'amélioration et de rapprochement des prestations sanitaires des citoyens.

## ALGERIE POSTE Plus de 100 milliards de DA retirés des bureaux d'Algérie poste en moins d'une semaine à l'occasion de l'Aïd al-Adha et de la rentrée scolaire

Algérie Poste a indiqué que ses clients avaient retiré plus de 100 milliards de dinars algériens (DA) en moins d'une semaine pour faire face aux dépenses de l'Aïd al-Adha et de la rentrée scolaire, selon un communiqué de l'entreprise rendu public mercredi.

Les clients d'Algérie Poste ont «retiré plus de 100 milliards de DA en moins d'une semaine pour faire face aux dépenses de l'Aïd al-Adha et de la rentrée scolaire», a précisé le communiqué.

Algérie Poste a réaffirmé son engagement à oeuvrer à l'amélioration de ses prestations en dépit de la grande affluence que connaissent les bureaux de poste en pareilles occasions, rappelant avoir mobilisé plus de 1.050 Distributeurs automatiques de billets (DAB) pour alléger la pression.

## BASTION 23 Exposition sur les Jardins d'Alger



Le Centre des arts et de la culture, Bastion 23, abrite jusqu'au 29 septembre, une exposition intitulée «Jardins d'Alger» «Dje-nan Dzair».

## Météo



	Max	Min
Alger	33°	20°
Oran	33°	21°
Annaba	38°	18°
Béjaïa	34°	19°
Tamanrasset	40°	25°

## ORAN Le film documentaire "Les maisons de la mer" sera projeté le 12 septembre prochain à la cinémathèque

Le film documentaire "Les maisons de mer", du réalisateur Hamza Mendil, sera projeté le 12 septembre prochain à la cinémathèque nationale d'Oran, a-t-on appris du président du club Hippone Sub de plongée sous-marine d'Annaba.



## Ooredoo et IQRAA célèbrent la Journée Internationale de l'Alphabétisation

Dans le cadre de la mise en œuvre de leur partenariat stratégique, Ooredoo et l'Association Algérienne d'Alphabétisation IQRAA ont célébré la Journée Internationale de l'Alphabétisation, coïncidant avec le 08 septembre de chaque année, à l'initiative de l'UNESCO et placée cette année sous le thème : « L'Alphabétisation dans un monde numérique ».

Cette journée d'information organisée, le jeudi 07 septembre 2017 au Palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger, a porté sur la présentation des résultats d'une étude d'analyses de l'ouvrage pédagogique intitulé : « Je m'alphabétise avec la culture de la non-violence ».

La rencontre a vu la présence de la Présidente de l'Association IQRAA, Mme Aïcha Barki, du Directeur Opérationnel chargé des Relations Publiques et des Médias à Ooredoo M. Ramdane Djezairi, ainsi que des représentants d'institutions publiques et des personnalités nationales activant dans le domaine de la culture, de l'éducation et du savoir.

A cette occasion, Mme Aïcha Barki, Présidente de l'association IQRAA a affirmé : « Cette journée internationale d'Alphabétisation représente pour nous une occasion d'évaluer les efforts entrepris en faveur de l'apprentissage et les défis qui nous restent à relever dans notre lutte contre le fléau de l'analphabétisme même si le taux de celui-ci est en nette diminution et qu'il représente aujourd'hui



que 10% d'après l'évaluation du Ministère de l'Education nationale. Je saisis cette opportunité pour remercier tous nos partenaires dans cette lutte permanente et en l'occurrence notre partenaire Ooredoo qui se tient fidèlement à nos côtés depuis plusieurs années pour nous aider dans l'accomplissement de nos nombreuses missions et activités. Je salue également toutes celles et tous ceux qui chaque jour œuvrent avec force et courage pour la promotion du savoir et la connaissance au sein de la société algérienne. »

## COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE Berraf nommé membre de la commission des affaires publiques et du développement social par le sport

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf a été nommé pour siéger à la Commission des affaires publiques et du développement social par le sport, organe du Comité international olympique (CIO), a appris vendredi l'APS auprès du COA. "C'était un grand plaisir de vous voir dernièrement à Budapest à l'occasion du championnat du monde de judo. Après nos discussions, je vous nomme membre de la Commission des affaires publiques et du développement social par le sport dont la prochaine réunion est prévue le 6 novembre (09h00-18h00) à Lausanne Palace. Merci d'avance pour votre précieuse participation", a écrit le président du CIO dans sa lettre de nomination adressée à Berraf.

Considérée comme l'une des plus importantes commissions de l'instance olympique mondiale, elle est présidée par l'ancien ministre italien Mario Pescante et compte en son sein d'illustres personnalités à l'image du Britannique Sébastien Coe, la Marocaine Nawal el Moutawakel, ainsi que le prince Hussein de Jordanie et l'ancien président de la Hongrie Pat Smith.



## ELECTIONS LOCALES 2017: Mise en en ligne des résultats officiels des élections locales précédentes

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire informe l'ensemble des partis politiques de la mise en ligne à travers son site web des résultats officiels des élections locales précédentes pour chaque circonscription électorale, indiquait jeudi soir un communiqué du ministère.

«En prévision des élections locales du 23 novembre 2017 et dans le cadre des facilitations des procédures et des modalités de candidatures, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire informe l'ensemble des partis politiques de la mise en ligne à travers le site web du ministère ([www.interieur.gov.dz](http://www.interieur.gov.dz)) des résultats officiels des élections locales du 29 novembre 2012 pour chaque circonscription électorale», précise la même source.



## La HIISE souligne la «pleine disponibilité» de ses permanences à recevoir toute saisine ou plainte à travers l'ensemble du territoire national

La commission permanente de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) a souligné «la pleine disponibilité» de l'ensemble de ses permanences au niveau national à recevoir les saisines et les plaintes en prévision des prochaines élections locales prévues le 23 novembre, a indiqué jeudi un communiqué de cette instance.

Les permanences de la HIISE à travers l'ensemble du territoire national sont «prêtes à recevoir les saisines et les plaintes et y statuer conformément aux lois et règlements», a indiqué la même source.

Se félicitant des efforts déployés par les membres des permanences pour la préparation des prochaines élections locales, la commission permanente

a appelé l'ensemble de ses partenaires à «la coopération pour assurer des élections régulières et transparentes». Par ailleurs, la HIISE a annoncé l'organisation de quatre (4) rencontres régionales de formation, organisées à Mostaganem et Skikda le 10 septembre et le 13 septembre à El Oued et Alger. Encadrées par des membres de la commis-

sion permanente de la HIISE, ces rencontres visent à «unifier les positions sur les questions soulevées et permettre aux membres de la HIISE d'accomplir leurs missions dans les meilleurs conditions et dans le cadre des lois en vigueur». Ces rencontres s'inscrivent en outre dans le cadre de la mise en œuvre du programme de la HIISE.

## Les préparatifs se poursuivent à un rythme soutenu

Les préparatifs des élections locales du 23 novembre prochain se poursuivent à un rythme soutenu avec l'installation jeudi de la commission nationale chargée de la préparation et de l'organisation de ce rendez-vous électoral.

Présidée par le Premier ministre, cette commission regroupe les ministres des secteurs impliqués dans l'organisation des élections, à leur tête les ministères de l'Intérieur et de la Justice ainsi que les services de sécurité.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait signé le 26 août dernier un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour les élections locales pour le 23 novembre 2017.

Le Plan d'action du gouvernement, adopté mercredi lors de la réunion du Conseil des ministres, insiste sur la consolidation de la démocratie, y compris par une bonne organisation des élections locales.

Dans ce cadre, le ministère de l'Intérieur, et dans le but de faciliter la légalisation des formulaires des signatures individuelles au profit des listes de candidats à ces élections locales, a annoncé la mise en place de permanences aux niveaux des communes et leurs annexes au niveau national et la prolongation des heures de travail durant tous les jours de la semaine jusqu'à 20h00, à l'exception des vendredis, et ce jusqu'au dimanche 24 septembre 2017, dernier délai de dépôt des dossiers de candidature.

Parallèlement au dépôt des dos-

siers de candidatures, l'opération de la révision exceptionnelle des listes électorales, qui a débuté le 30 août dernier, se poursuivra jusqu'au 13 septembre courant et les citoyens âgés de dix-huit (18) ans révolus le 23 novembre 2017 et non-inscrits sur les listes électorales sont invités à demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence, sachant que les bureaux chargés des élections au niveau des communes seront ouverts tous les jours de la semaine de 09h00 à 16h30, à l'exception du vendredi.

Après les élections législatives du 4 mai dernier, les élections locales de novembre constitueront le deuxième rendez-vous qu'aura à superviser la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), créée en vertu des dispositions de la Constitution amendée en 2016 en tant que garantie supplémentaire de la transparence et de la probité des rendez-vous électoraux avec de larges prérogatives pour veiller au bon déroulement des élections.

Pour se conformer aux nouvelles dispositions de la loi fondamentale du pays, une nouvelle loi relative au régime électoral a été adoptée qui permet, notamment, aux représentants des candidats d'exercer leur droit de contrôle des opérations de vote à toutes les étapes et d'enregistrer leurs contestations et recours dans les procès-verbaux de dépouillement des bulletins de vote.

«L'HIISE compte acquitter de son devoir constitutionnel en matière de

protection de la voix du citoyen en vue de consacrer la liberté de choix lors des élections locales du 23 novembre prochain», avait souligné récemment Abdelwahab Derbal, président de la HIISE, appelant les membres de son instance à «continuer sur la même détermination dont il ont fait montre au cours des législatives de mai 2017, d'autant que les élections locales exigent davantage d'efforts, un suivi permanent sur le terrain et de plus grands moyens».

Pour sa part, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, avait appelé à une «forte mobilisation» pour assurer la réussite des élections locales, les qualifiant de «rendez-vous important qui contribuera à la consolidation des institutions constitutionnelles et à la consécration de la démocratie».

Un exposé détaillé sur les derniers préparatifs des élections a été présenté au ministre, lors d'une rencontre tenue dimanche dernier avec les cadres de la Direction générale des libertés et des affaires juridiques, consacrée aux élections locales.

M. Bedoui avait, par la même occasion, appelé les uns et les autres à s'employer à réunir les conditions favorisant la réussite de ces échéances, et ce «dans le cadre des instructions du président de la République qui suit de près ce dossier et insiste sur la nécessité de mettre à disposition tous les moyens matériels et humains pour assurer la réussite de ce rendez-vous important».

## Installation de la commission nationale chargée de la préparation et de l'organisation des élections locales

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a présidé jeudi à Alger, l'installation de la commission nationale chargée de la préparation et de l'organisation des élections des Assemblées populaires et communales et des Assemblées populaires de wilayas qui se dérouleront le 23 novembre prochain, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Cette commission, dirigée par le Premier ministre, est une instance mise en place à la veille de chaque consultation électorale, rappelle la même source, précisant qu'elle regroupe les ministres des secteurs impliqués dans l'organisation des élections, à leur tête, les ministères de l'Intérieur et de la Justice ainsi que les services de sécurité.

«La rencontre de ce jour a permis de constater qu'un certain nombre d'opérations sont déjà en cours, telles que la révision du corps électoral et l'ouverture du dépôt des listes des candidatures», note le communiqué, ajoutant que la séance «a également permis d'harmoniser la complémentarité des actions à venir des secteurs impliqués dans la préparation du scrutin du 23 novembre prochain».

Enfin, la commission «s'est assurée que tout le soutien logistique requis sera mis à la disposition de la Haute instance indépendante de surveillance des élections», conclut la même source.

## LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, M. MOHAMED AISSA L'A AFFIRMÉ : «La saison du hadj 2017 est une réussite»

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, M. Mohamed Aissa a affirmé que la saison du hadj 2017 a été une réussite, saluant à l'occasion les membres de la mission du hadj pour les immenses efforts fournis, en dépit des difficultés et du nombre élevé des pèlerins cette année.



Le ministre a indiqué, à l'issue de la réunion d'évaluation tenue jeudi à La Mecque avec les chefs des sections de la mission au terme de la saison du hadj, que des résultats «très positifs» ont été obtenus, outre la réalisation des objectifs prévus dans le plan du gouvernement.

À l'issue de la réunion qui s'est déroulée en présence du président de l'Office national du hadj et de la omra (ONHO), Youcef Azzouza et du président de l'institution «Ettawaffa» des pays arabes en Arabie Saoudite, le ministre a déclaré «Je félicite les membres de la mission qui ont accompli un travail colossal en matière d'action de proximité, d'accompagnement et de satisfaction des demandes des hadjis malgré leur nombre élevé en raison de l'augmentation du quota de l'Algérie à 36.000 hadjis et l'exiguité des lieux pour l'accomplissement des rites du hadj notamment à Mina».

L'appréciation de l'institution «Ettawaffa» quand au succès de cette saison du hadj prouve que nous avons mené à bien la mission qui nous a été confiée, non seulement en ce qui concerne les critères que nous avons arrêtés mais aussi ceux définis par le gouvernement saoudien», ajoutant que «nous avons été félicités et encouragés, et nous nous sommes engagés avec le président de l'institution saoudienne à assurer la réussite des prochaines saisons du hadj».

M. Aissa a précisé dans une déclaration à la presse que certains moutawifin de l'Arabie Saoudite n'étaient pas à la hauteur de leur mission et que l'institution «Ettawaffa» prendra les mesures nécessaires à leur rencontre.

Le ministère saoudien du hadj et de la omra s'est saisi de la question, a-t-il dit. Le ministre a cité le communiqué de l'Agence de presse saoudienne sur les conditions de certains pèlerins «algériens en particulier et les prestations qui leur ont été prodiguées», précisant que l'intérêt des autorités saoudiennes émane principalement du lien de fraternité existant entre les hadjis algériens et cette institution et entre les deux peuples, outre la volonté de coopérer et d'aller de l'avant vers un avenir prometteur».

«Les manquements relevés n'ont pas été jusqu'à provoquer des dissensions mais ils ont causé des désagréments au pèlerin algérien et l'ont empêché de se consacrer entièrement à l'accomplissement des rites. Ce qui n'est pas toléré, ni par les Algériens ni par nos frères saoudiens qui ont pris des mesures fermes à cet effet».

## La consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit au centre du Plan d'action du Gouvernement



La poursuite de la consolidation de la démocratie pluraliste, de l'Etat de droit et de la modernisation continue du gouvernement, sont des volets largement développés dans le Plan d'action du Gouvernement, qui sera bientôt présenté par le Premier ministre devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN).

L'Algérie s'est attelée, depuis près de deux décennies, à consolider l'Etat républicain fondé sur une démocratie pluraliste, un Etat de droit et la modernisation continue du gouvernement. Un processus qui a enregistré des progrès avérés, conforté notamment par la révision de la Constitution en février 2016.

Ainsi, le gouvernement s'engage à poursuivre cette œuvre, à travers notamment, la poursuite de la transposition dans les lois, des nouvelles dispositions constitutionnelles, la promotion des droits de l'Homme, le renforcement de la démocratie pluraliste, la poursuite de la réforme de la Justice, ainsi que la consolidation du droit à l'information et de la liberté de la presse dans le cadre de la loi, et la modernisation de la gouvernance dans les domaines territorial, administratif, financier, économique et commercial.

Au chapitre du renforcement de la démocratie pluraliste, le gouvernement va s'atteler à la préparation des élections des Assemblées populaires communales et de wilayas, prévues le 23 novembre prochain, et ce, dans le but d'assurer leur déroulement «dans les meilleures conditions possibles et dans la transparence absolue».

Il mobilisera, à cet effet, «tous les moyens nécessaires et apportera tout son soutien à la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) pour le bon accomplissement de sa mission».

Le Plan d'action du Gouvernement a insisté, également, sur la révision de la loi organique relative aux partis politiques, en vue de l'adapter davantage à l'esprit et à la lettre de la Constitution révisée.

L'autre point inscrit dans le même chapitre est lié à la coopération totale du gouvernement avec le parlement, à travers notamment la disponibilité des membres de l'exécutif à répondre aux questions des parlementaires, sa collaboration à l'examen de l'ordre du jour proposé par l'opposition parlementaire.

Concernant le chapitre relatif à la consolidation de la liberté de la presse et du droit du citoyen à l'information, le gouvernement s'attèlera, à la faveur de la mise en oeuvre de son plan d'action, à poursuivre la promotion et l'amélioration de la régulation de l'espace médiatique national dans toutes ses composantes ainsi que la satisfaction du droit des citoyens à l'information.

Pour la consolidation de la liberté de la presse, il est question de veiller au respect de la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et sur les réseaux sociaux, dans le cadre de la loi, et de veiller aussi au développement des médias nationaux dans leurs diverses composantes dans «le respect de l'éthique et de la déontologie professionnelle».

S'agissant du droit du citoyen à l'information, le gouvernement travaillera sur la promotion de l'obtention par les médias des informations, des documents, statistiques et leur circulation au bénéfice des citoyens. Une loi encadrera cette innovation de sorte qu'elle soit exercée dans la préservation de la vie privée et des droits d'autrui, des intérêts légitimes des entreprises, ainsi que dans le respect des exigences de la sécurité nationales.

Au chapitre de la consolidation de l'Etat de droit, il s'agit en premier lieu de poursuivre la transposition des nouvelles dispositions constitutionnelles dans les lois, à travers, notamment, la mise à jour des lois relatives à la protection des données à caractère personnel, au droit à l'obtention des informations, aux réunions et aux manifestations publiques, aux partis politiques, aux associations, à l'expropriation pour cause d'utilité publique, ainsi qu'aux conditions de saisine du Conseil constitutionnel d'une exception d'inconstitutionnalité de la loi.

En second lieu, vient la poursuite de la réforme de la justice qui porte sur plusieurs axes de façon à permettre aux juridictions de faire face aux défis nouveaux qui s'affirment dans le pays, et d'accompagner les réformes en cours dans différents domaines de la vie nationale.

En troisième lieu, il est inscrit dans ce plan d'action la promotion continue des droits de l'Homme, où le gouvernement offrira son soutien et sa collaboration au Conseil national des droits de l'Homme, notamment dans ses missions d'alerte précoce, d'investigation sur toute atteinte aux droits de l'Homme, et de sensibilisation et d'éducation aux droits de l'Homme en direction de la société.

Dans le même cadre, le gouvernement accordera un intérêt particulier aux avis, propositions et recommandations du Conseil, relatifs à la promotion des droits de l'Homme, et accompagnera les démarches du Conseil pour la restauration de sa place et de ses droits auprès des instances internationales des droits de l'Homme.

Le plan d'action du gouvernement consacre, en outre, une place importante à la gouvernance territoriale et administrative, avec la poursuite des réformes et les actions destinées à son amélioration.

A ce propos, le gouvernement œuvrera, entre autres, au renforcement de la décentralisation dans tous les domaines d'exercice de la puissance publique, y compris dans le champ économique, la révision et l'harmonisation du code communal et du code de la wilaya, accompagnée du renforcement des pouvoirs locaux et de la clarification de leurs compétences, ainsi que l'avènement de l'intercommunalité.

Il s'agit, également, de la promotion du rôle économique des collectivités locales qui seront dotées des instruments appropriés pour promouvoir l'attrait de l'investissement sur leurs territoires.

## PLAN D'ACTION:

# Le Gouvernement prévoit une série de mesures pour améliorer la gouvernance financière

**Le plan d'action du Gouvernement prévoit une série de mesures visant à améliorer la Gouvernance financière du pays, en passant par la modernisation de l'Administration des Finances, du secteur bancaire et du marché financier, dont notamment une nouvelle mesure qui consiste dans le recours exceptionnel et transitoire au financement non conventionnel destiné exclusivement au budget d'investissement.**

Pour ce qui est des finances publiques, la démarche du Gouvernement inscrite dans son Plan d'action qui sera bientôt présenté par le Premier ministre devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), s'articule sur trois axes, à savoir la maîtrise de la dépense publique, l'amélioration de la collecte des ressources fiscales ordinaires, ainsi que l'amélioration de la gestion du domaine public de l'Etat.

Ainsi, le Gouvernement poursuivra, dans la mise en oeuvre de son Plan d'action adopté mercredi par le Conseil des ministres, la démarche de redressement des équilibres du budget de l'Etat, en s'appuyant sur la feuille de route adoptée par le Conseil des ministres en juillet 2016, une démarche qui devient, selon le document, «plus impérative que jamais».

Cette feuille de route prévoit plusieurs réformes qui se déclinent à travers une réforme de l'administration fiscale pour améliorer les recouvrements, la mise en place de la fiscalité locale, une gestion pluriannuelle du budget de l'Etat, une rationalisation des dépenses publiques limitant au maximum les dépenses de fonctionnement et une réforme de la politique des subventions publiques.

Le redressement des équilibres budgétaires est dicté par les contraintes qui pèsent sur les finances publiques et le recours exceptionnel et transitoire (d'une durée de cinq ans) à des financements non convention-



nels, notamment le financement direct du Trésor auprès de la Banque d'Algérie, pour garantir le maintien de la dynamique de développement économique et social.

**Le financement non conventionnel destiné exclusivement au budget d'investissement**

De surcroît, le recours au financement non conventionnel, validé mercredi par le Conseil des ministres, sera canalisé exclusivement vers le budget d'investissement de l'Etat et non pas vers les dépenses de fonctionnement.

Cette canalisation du financement dit non conventionnel permettra de «répondre rationnellement aux besoins du développement humain, à la réalisation des infrastructures et à l'accompagnement du développement et de la croissance», selon le document.

Un projet de loi amendant la loi sur la monnaie et le crédit, autorisant la Banque d'Algérie de «prêter directement» au Trésor public, a été adopté mercredi par le Conseil des ministres.

Dans son intervention à l'issue de l'adoption du projet de loi, le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a assuré que le financement non conventionnel doit permettre au pays d'éviter une régression de la croissance.

«Le recours souverainement au financement interne non conventionnel vise à éviter une régression de la croissance, dangereuse économiquement et socialement», a-t-il dit.

La maîtrise de la dépense publique passera, en outre, par la modernisation de la gestion du budget pour aboutir à une programmation pluriannuelle, la poursuite de la rationalisation des dépenses

de fonctionnement de l'Etat de sorte qu'elles soient, à terme, couvertes par la seule fiscalité ordinaire.

**Rationalisation des subventions et diversification de l'offre bancaire**

Pour maîtriser les dépenses budgétaires, la démarche du Gouvernement s'appuiera également sur la rationalisation des dépenses publiques de subventions au profit de la population, selon le document.

Cette rationalisation reste conditionnée, en ce qui concerne les subventions directes, par «une bonne préparation du dossier y afférent, suivie d'une concertation avec les partenaires économiques et sociaux puis avec le Parlement».

D'autre part, le Gouvernement s'étalera sur l'amélioration du recouvrement de la fiscalité ordinaire à travers la modernisation de l'administration fiscale, le développement de la fiscalité locale, l'instauration de nouvelles procédures permettant à l'administration fiscale de recouvrer plus rapidement ses dûs même lors de redressements fiscaux, la dynamisation du système de détection et de sanction des fraudeurs qui seront sanctionnés de manière dissuasive.

En ce qui concerne l'amélioration de la gestion du domaine de l'Etat, la finalisation du cadastre et la modernisation de l'Administration des Domaines seront parmi les priorités du Gouvernement de sorte à améliorer les revenus de l'Etat, faciliter les transactions immobilières par les citoyens et faciliter l'accès des opérateurs au foncier.

Quant au système bancaire, sa réforme passera par l'adaptation du cadre législatif et réglementaire régissant cette activité, la poursuite de la modernisation des systèmes

de paiement, le renforcement des systèmes d'information des banques, la réduction des délais d'examen des dossiers de crédits grâce à une décentralisation accrue de la prise de décision et la dynamisation du marché du crédit.

Le renforcement de l'offre des produits bancaires est également envisagé dans ce cadre. Ainsi, les banques seront appelées à offrir des produits bancaires «adaptés aux besoins et aux demandes de la clientèle».

Parmi ces produits, le plan d'action du Gouvernement met l'accent sur le leasing mais aussi sur les produits de la finance dite islamique.

Par ailleurs, une attention particulière sera accordée au développement du marché des capitaux et de la Bourse afin d'offrir des alternatives au financement des investissements et aux augmentations des capitaux.

Le Gouvernement veillera également à promouvoir l'utilisation, par les banques et par les investisseurs, des différents instruments mis en place pour accompagner l'investissement, à l'image des fonds de garantie de l'investissement et des fonds de soutien régionaux.

Le Fonds National d'Investissement (FNI) sera sollicité pour des prises de participation temporaires dans des investissements, y compris privés, de moyenne ou de grande importance, selon le même document.

En plus du financement des déficits du budget de l'Etat et du financement de la dette publique interne, l'allocation de ressources au FNI figure parmi les trois objectifs escomptés par le recours envisagé au financement non conventionnel, avait-on insisté dans le communiqué ayant sanctionné le Conseil des ministres.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### Destruction de 8 casemates à Boumerdès (MDN)

Un détachement de l'Armée Nationale Populaire (ANP) a détruit mercredi, lors d'une opération de fouille et de ratissage, 8 casemates à Boumerdès, indiquait jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a découvert et détruit, le 6 septembre 2017, huit (08) casemates à Boumerdès/1re RM», précise le communiqué. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie Nationale ont intercepté, à Adrar/3e RM, deux (02) contrebandiers et saisi deux (02) camions chargés de (55) quintaux de tabac, indique la même source.

D'autre part, des éléments des Gardes-côtes et de la Gendarmerie Nationale ont mis en échec, respectivement à Annaba/5e RM et Oran/2e RM, des tentatives d'émigration clandestine de (18) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 56 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés par des éléments des Gardes-frontières et de la Gendarmerie Nationale à Béchar, Adrar, Oran, Tlemcen et Naâma, conclut la même source.

## Deux dangereux terroristes se rendent aux autorités militaires à Jijel

Deux dangereux terroristes se sont rendus hier matin aux autorités militaires de Jijel en possession de deux pistolets mitrailleurs et de six chargeurs de munitions remplis, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, deux (2) dangereux terroristes se sont rendus, ce matin du 8 septembre 2017, aux autorités militaires de Jijel (5e Région militaire). Il s'agit des dénommés B. Abdelhakim dit «Abou Doujana», qui avait rejoint les groupes terroristes en 1992, et du terroriste K. Yazid dit «Almouhana» ayant rejoint les groupes criminels en 1993. Ils étaient en possession de deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et six (6) chargeurs de munitions remplis», précise le communiqué.

La même source rappelle que la femme du terroriste K. Yazid et ses cinq (5) enfants s'étaient déjà rendus aux autorités militaires de Jijel le 30 juin 2016, alors qu'un appel lui a été lancé pour se rendre et revenir auprès de sa famille.

A cette occasion, le ministère de la Défense nationale lance un appel au «reste des terroristes» pour qu'ils saisissent cette opportunité et «retrouvent le droit chemin avant qu'il ne soit trop tard et bénéficient des dispositions réglementaires en vigueur, à l'instar de nombreux autres qui se sont rendus aux autorités sécuritaires», ajoute le communiqué.

## ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS:

### Convergence de vues sur un grand nombre de questions régionales et internationales

Le sous secrétaire d'Etat américain, Thomas Shannon, a insisté, jeudi à l'occasion de la prestation de serment du nouvel ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, John Desrocher, sur «l'excellence» des relations politiques entre les deux pays, marquées, a-t-il souligné, par «une convergence de vues sur un grand nombre de questions régionales et internationales».

Présidant cette cérémonie, à laquelle ont pris part des cadres du département d'Etat, de l'ambassadeur d'Algérie à Washington Madjid Bouguerra et de l'ancienne ambassadrice johan Polaschik, M.Shannon s'est félicité de la qualité des relations qui lient les deux pays en exprimant sa confiance en les capacités du nouvel ambassadeur de renforcer la coopération bilatérale.

Soulignant l'excellence des relations algéro-américaines en matière sécuritaire, le sous secrétaire d'Etat a relevé que la coopération entre les deux pays «offrait de grandes perspectives dans les domaines économique, culturel et commercial».

L'Algérie est un partenaire «stratégique» avec lequel les Etats-unis veulent développer un partenariat «multisecto-



L'Armée nationale populaire (ANP) demeurera une armée républicaine qui ne se départira pas de ses missions constitutionnelles «quelles que soient les conditions et les circonstances», affirme la revue *El-Djeïch* dans l'édition de son numéro de septembre 2017.

En réponse à «tous ceux qui, en secret, ouvertement ou implicitement, réclament l'intervention de l'Armée», la publication s'est référée aux propos du Général de

Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'ANP, qui avait affirmé que «notre Armée demeurera une armée républicaine, engagée à défendre la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale et à préserver l'indépendance du pays. Une armée qui ne se départira pas de ses missions constitutionnelles qu'elles qu'en soient les conditions et les circonstances».

La revue ajoute que «les réalisations de notre armée et les résultats obtenus sur le terrain, ont poussé certaines plumes mercenaires à s'ériger défenseurs du peuple, ces mêmes plumes qui, dans un passé récent, l'affublaient

## Lutte contre la contrebande et la criminalité organisée : deux contrebandiers arrêtés par un détachement de l'ANP à Biskra (MDN)

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a intercepté, jeudi à Biskra, deux contrebandiers et saisi deux véhicules à leur bord 1500 cartouches de cigarettes, alors que des tentatives de contrebande de 7686 litres de carburant ont été mises en échec à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a inter-

cepté, le 07 septembre 2017 à Biskra/4e RM, deux (02) contrebandiers et saisi deux (02) véhicules à leur bord 1500 cartouches de cigarettes, tandis que des tentatives de contrebande de 7686 litres de carburant ont été mises en échec à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf/ 5e RM», note la même source.

A Tamanrasset/6e RM, un autre détachement de l'ANP a arrêté «sept (07) contrebandiers et saisi un (01) véhicule tout-terrain et deux (02) détecteurs de métaux, tandis qu'à Tlemcen, des éléments

de la Gendarmerie nationale, en coordination avec les gardes frontières, ont saisi 80 kg de kif traités et ont arrêté huit (08) individus en possession illégale de cinq (05) fusils de chasse à Beni-Ouenif dans le Secteur opérationnel de Bechar/3e RM». D'autre part, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale et les Gardes-frontières «ont appréhendé 25 immigrants clandestins de différentes nationalités à El-Oued, Ghardaïa, Bechar et Tlemcen», ajoute le communiqué.

## LU DANS LA REVUE EL-DJEICH

### L'ANP ne se départira pas de ses missions constitutionnelles quelles que soient les circonstances

encore de qualificatifs méprisants et dégradants». Mais le citoyen algérien, rétorque la publication, «n'est pas dupe de leurs gesticulations comme il n'a aucun besoin de tuteurs obnubilés par la course aux postes de responsabilités et qui lorsqu'ils se voient isolés, vendent leur âme au diable et mettent leur plume au service d'intérêt revanchards». El-Djeïch affirme que «chaque enfant de cette grande nation est fier des éléments de son armée comme il voue un grand respect aux réalisations accomplies par cette valeureuse armée dans tous les domaines parmi lesquelles la lutte contre le terrorisme, la défense de la patrie, être aux côtés du citoyen en toutes circonstances et en tout temps, une politique de formation efficiente, une stratégie d'industrialisation et autres grands acquis qui ont le don d'irriter certains esprits chagrins, rancuniers et revanchards».

La revue rappelle, à cet égard, le message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à l'occasion de la commémoration de la Journée du Moudjahid qui avait réaf-

firmé que «le peuple algérien peut s'appuyer en toute quiétude sur l'Armée nationale populaire, héritière de l'Armée de libération nationale, particulièrement lorsqu'il s'agit de la sauvegarde de la sécurité du pays, de ses citoyens et de son intégrité territoriale». Pour El-Djeïch, «un tel témoignage du président de la République et son insistance sur les sacrifices et l'efficacité de nos forces armées, déployées le long de nos frontières et à travers tout le territoire national, nous pousse à redoubler d'efforts, de vigilance et de détermination afin d'être à la hauteur de la confiance de notre Haut commandement et des espoirs de la nation».

L'Edito rappelle, par ailleurs, que dans le cadre du programme de visites de travail et d'inspection dans le but de maintenir le contact permanent avec les éléments de l'ANP, le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a abordé nombre de sujets d'importance comme «la poursuite de la lutte contre les résidus terroristes, le renforcement des capacités du corps de bataille et la nécessité d'être à la hauteur de l'exigence de rehausser le niveau de disponibilité opérationnelle».

«renforcer la coopération sécuritaire, développer le commerce et l'investissement, et travailler avec les homologues algériens, alors qu'ils poursuivent les réformes économiques et politiques».

Le diplomate américain avait loué l'Algérie pour son rôle de «leader» dans le maintien de la sécurité régionale.

Le retour des terroristes étrangers des régions en conflit comme l'Irak et la Syrie, la contrebande et les groupes de crime organisé représentent «des menaces importantes» qu'il dit vouloir contrer en renforçant la coopération sécuritaire avec l'Algérie dans la région.

Au plan économique, l'ambassadeur a reconnu que de nouveaux investissements américains en Algérie sont «indispensables», déclarant qu'il allait aider les compagnies américaines en quête de partenariat avec les entreprises algériennes à développer le secteur de l'énergie en Algérie.

L'ambassadeur avait, alors, relevé que la conjoncture pour l'expansion du partenariat entre les deux pays s'y prête avec le lancement du nouveau modèle de croissance économique pour développer et diversifier les industries locales.

## PORT D'EL-HAMDANIA : Zaalane s'enquiert de l'application de toutes les mesures pour le lancement du projet

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a effectué jeudi en compagnie du wali de la wilaya de Tipaza une visite de travail au site abritant le projet de réalisation du port de grand port centre d'El-Hamdania (wilaya de Tipaza), où il s'est enquis de l'application de toutes les mesures prévues pour le lancement des travaux dans les plus brefs délais, a indiqué un communiqué du ministère.

« Cette visite s'inscrit dans le cadre des mesures prises récemment par le gouvernement pour réunir toutes les conditions nécessaires au lancement de ce projet vital dans les plus brefs délais », a indiqué le communiqué du ministère.

Le ministre s'est enquis au cours de cette visite d'inspection sur les conditions prévues pour le lancement de ce projet et a souligné l'importance de suivre avec vigueur toutes les étapes et mesures prises pour le lancement du projet dans les meilleurs délais, et ce au vu de l'importance du port qui est appelé à devenir un pôle de développement industriel, économique et logistique du pays, a ajouté la même source.

Considéré comme l'un des plus grands projets en Algérie, ce port sera destiné au transport de marchandise après son raccordement aux réseaux ferroviaire et aux autoroutes l'habilitant ainsi aux échanges commerciaux avec l'Afrique.

En vertu d'un protocole d'entente conclu en janvier 2016, le méga port sera construit par une société de droit algérien composée du Groupe public des services portuaires et de deux (2) compagnies chinoises CSCEC (China state construction corporation) et CHEC (China harbour engineering company). Estimée à 3,3 milliards de dollars, cette infrastructure portuaire sera financée dans le cadre d'un crédit chinois à long terme. Le futur port d'El Hamdania sera réalisé dans un délai de sept (7) ans mais sera progressivement mis en service dans quatre ans.

A cet effet, il disposera de 23 quais d'une capacité de traitement de 6,5 millions de conteneurs et de 25,7 millions de tonnes/an de marchandises. Selon les prévisions du secteur des transport, le volume du trafic portuaire de marchandises dans la région Centre du pays devrait atteindre, à l'horizon 2050, les 35 millions de tonnes de marchandises/an et deux (2) millions de conteneurs de 20 pieds annuellement, contre 10,5 millions de tonnes traités, actuellement par les ports d'Alger et de Ténès.

## ALGÉRIE - TURQUIE Habitat et urbanisme: Temmar reçoit l'ambassadeur de Turquie à Alger pour examiner les relations de la coopération bilatérale

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a reçu jeudi au siège de son département ministériel l'ambassadeur de Turquie à Alger, Mehmedy Poyro, indique un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Turquie à travers le développement des moyens de coopération commune dans le domaine du logement, de l'urbanisme et de la ville.

Au cours de cette rencontre, le ministre de l'Habitat a évoqué les possibilités d'ouvrir de nouveaux créneaux en relation avec le secteur du logement, de l'urbanisme et de la ville à travers le développement du partenariat entre les entreprises algériennes publiques et privées et leurs homologues turques, notamment dans le domaine des projets de promotion immobilière destinés à la location.

Le ministre de l'Habitat a souligné la nécessité de réhabiliter les vieux quartiers afin de leur donner une architecture moderne conforme aux normes de l'urbanisme. M. Temmar a exprimé son entière disponibilité à poursuivre les efforts afin de renforcer et développer les relations bilatérales dans le domaine du logement, d'urbanisme, et de la ville.

## ALGÉRIE - CHINE Le ministre du Commerce reçoit l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi a reçu jeudi l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, Yang Yuangu, avec lequel il a évoqué les relations de coopération et d'amitié entre les deux pays depuis les années 50 du siècle dernier, indique un communiqué du ministère.

Les deux parties ont évoqué les moyens de renforcer et de consolider les relations économiques bilatérales, notamment avec la forte présence en Algérie d'investisseurs chinois qui activent dans les différents domaines et parti-

## LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, MOURAD ZEMALI L'A AFFIRMÉ : « La réunion de la Commission interministérielle de suivi des conflits collectifs du travail vise à promouvoir la culture du dialogue social »

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali a affirmé jeudi à Alger que la réunion de la Commission interministérielle de suivi des conflits collectifs du travail vise à renforcer et à promouvoir la culture du dialogue social.

Dans une allocution d'ouverture des travaux de la 1ère réunion de la Commission interministérielle de suivi des conflits collectifs du travail qui se sont tenus, au siège de son département ministériel, M. Zemali a indiqué que cette réunion intervenait « en application des instructions du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika visant à renforcer et à promouvoir la culture du dialogue en tant que meilleure option pour le traitement des questions liées au monde du travail, et à asseoir un climat social serein et stable ».

Le ministre a rappelé les orientations du Président Bouteflika lors du Conseil des ministres tenu mercredi, dans lesquelles il a affirmé que « les partenaires sociaux et le Gouvernement sont en devoir de faire preuve de solidarité et de coordination, pour faire avancer le processus de réformes dans un cadre de paix sociale ».

Il a par ailleurs souligné que l'activation de la commission interministérielle « ne signifie en aucun cas que nous rejetons le droit syndical et le droit des travailleurs à défendre leurs droits dans le cadre de la loi, d'autant que ces droits sont garantis par la Constitution », affirmant que « l'action syndicale dans notre pays ne souffre d'aucune entrave ».

M. Zemali a révélé que « près de 100 cas de conflits collectifs du travail ont été enregistrés durant le premier semestre de l'année en cours », estimant que ce chiffre était « un indice édifiant de l'existence d'une activité syndicale en Algérie ». Il a émis l'espoir de voir « le nombre de ces litiges diminuer, par l'adoption de la culture du dialogue ».

Le ministre a mis en avant la nécessité « de rapprocher les points de vue et de parvenir à un consensus entre les partenaires sociaux concernant le contentieux, notamment dans les secteurs sensibles qui touchent directement à la vie quotidienne du citoyen », en cette conjoncture économique particulièrement que connaît le pays.

Il a souligné l'importance de mettre en place des mécanismes à même de « faciliter



la circulation de l'information et la saisine de la commission sur tous les cas de litiges », pour mieux comprendre le problème et trouver des solutions ». Il a exprimé sa volonté de relancer la mission de l'inspection du travail qui ne doit pas se limiter, a-t-il dit, au contrôle, à la répression et à l'obligation », mais s'assigner un rôle pédagogique visant à sensibiliser, informer et orienter », rappelant l'instruction adressée aux inspecteurs régionaux et de wilaya pour agir dans ce sens.

La commission a pour mission de prévenir les conflits collectifs et de proposer des mécanismes susceptibles de contribuer à leur règlement à travers l'explication des dispositions législatives et organisationnelles sujets de désaccord et la facilitation de la collecte et de l'échange d'informations et des statistiques relatives aux conflits. Des cellules de wilayas présidées par les walis ont été créées et chargées des mêmes missions attribuées à la commission au niveau national.

Installée le 10 janvier 2017, la commission compte dix départements ministériels en sus de la Direction générale de la fonction publique, à savoir, les ministères du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la Formation et de l'enseignement supérieur, de la Santé, de la population et de la réformes hospitalière, de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine, de l'Industrie et des mines, de l'Énergie et des Fi-

nances. La composante de la commission pourrait être élargie à d'autres secteurs en cas de besoin. Celle-ci peut faire appel à toute partie pour contribuer à l'accomplissement de ses missions.

**« Les jeunes promoteurs souhaitant bénéficier de l'opération de rééchelonnement des dettes peuvent s'inscrire dès aujourd'hui »**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, Mourad Zemali a affirmé jeudi à Alger que les jeunes promoteurs propriétaires de micro-entreprises créées avant mars 2011 dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) peuvent s'inscrire « dès aujourd'hui » pour bénéficier du rééchelonnement de leurs dettes.

S'exprimant en marge de la réunion de la Commission interministérielle de suivi des conflits collectifs du travail, tenue au siège de son département ministériel, M. Zemali a indiqué que « le dernier délai accordé aux jeunes promoteurs pour bénéficier du rééchelonnement et de l'effacement des pénalités de retard, a été fixé pour la fin de l'année courante », précisant que l'opération d'inscription débute « dès aujourd'hui ». « On ne peut connaître le nombre de micro-entreprises qui vont bénéficier de cette opération ni le montant des sommes dues, a-t-il dit, précisant qu'il s'agit d'une mesure optionnelle ».

« Cette opération permet d'effacer les pénalités de retard ainsi que les charges qui en découlent pour les micro-entreprises financées avant mars 2011 », a relevé le

ministre, soulignant que les entreprises créées avant cette date « n'ont pas bénéficié des mêmes avantages dont bénéficient actuellement les entreprises ».

Cette mesure est « appliquée dans tous les pays du monde et permet d'insuffler une nouvelle dynamique à ces micro-entreprises », a-t-il affirmé. Un accord a été signé mercredi à Alger entre les banques publiques, l'Ansej et la Cnac pour le rééchelonnement des dettes et des agios réservés éligibles à l'effacement, nés des crédits accordés aux promoteurs Ansej antérieurement au mois de mars 2011. Cet accord a été signé par le président de l'association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), M. Boualem Djebbar et le directeur général par intérim du fonds de caution mutuelle de garantie risque/crédits jeunes promoteurs et par Mme Djaidir, directrice par intérim de l'Ansej en présence des ministres des Finances, M. Abderrahmane Raouia, du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, M. Mourad Zemali.

Il a été également signé par les responsables des cinq banques publiques concernées. Il s'agit de la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR), du Crédit populaire d'Algérie (CPA), de la Banque nationale algérienne (BNA), de la Banque de développement local (BDL) et de la Banque extérieure d'Algérie (BEA). L'application des nouvelles mesures est soumise à trois conditions.

« Le jeune promoteur doit prouver que le matériel est toujours en sa possession, qu'il est affilié au Fonds de garantie et doit avoir remboursé 5 à 10 pc du crédit ».

L'opération passe par l'introduction d'une demande auprès de l'Ansej et de la Cnac qui devront constater la présence du matériel au niveau de la micro-entreprise.

Les dossiers seront soumis aux banques qui procéderont à l'effacement des agios réservés, avec arrêt des poursuites judiciaires et fixeront le montant des crédits rééchelonnés pour une période étalée sur 5 ans, dont 12 mois de différé maximum selon le cas.

## FINANCES

## Les réserves de change à 105 milliards de dollars en juillet, le FRR épuisé depuis février

Les réserves de change de l'Algérie étaient à 105 milliards de dollars (mds USD) en juillet 2017 alors que le Fonds de Régulation des Recettes (FRR) s'est totalement épuisé en février, révèle le document portant Plan d'action du Gouvernement, évoquant des «difficultés réelles» au niveau du Budget de l'Etat actuellement.

Le document du Gouvernement, adopté mercredi par le Conseil des ministres, précise que ces réserves «fondent sans cesse, passant de 193 mds USD en mai 2014 à 105 mds USD en juillet 2017».

Au niveau extérieur, l'Algérie demeure «économiquement souveraine» grâce à l'accumulation de ses réserves de changes durant les années passées.

Pour rappel, les réserves de change de l'Algérie étaient de 108 mds USD à la fin juin 2017, affichant ainsi une baisse de trois (3) mds USD en un mois.

Elles étaient de 114,1 mds usd en fin décembre 2016.

Cependant, au niveau intérieur, la situation des finances publiques est «préoccupante», prévient le document.

«Le recul de la fiscalité pétrolière a généré des déficits budgétaires répétés, entraînant la consommation de la totalité de l'épargne du Trésor qui était logée au FRR, épuisé en février 2017», avance-t-on de même source.

Cette situation rendra difficile l'atteinte des équilibres budgétaires en 2017 et en 2018, reconnaît le Gouvernement. «La situation demeure extrêmement tendue au niveau du Budget de l'Etat: dans la situation actuelle, l'année 2017 sera cloû-



rée avec des difficultés réelles, alors que l'année 2018 s'annonce plus complexe encore», prévient-il.

Pour faire face à cette situation délicate, le Gouvernement a décidé, conformément aux directives du Président de la République, d'écarter la piste de l'endettement extérieur et d'adopter en revanche une double démarche articulée sur une feuille de route pour le redressement des finances publiques et sur la mobilisation d'un financement interne non

conventionnel temporaire. Ce mode de financement permettra au Trésor public d'emprunter directement auprès de la Banque d'Algérie pour faire face au déficit budgétaire, et ce, pour une période transitoire de cinq ans.

Cette démarche sera accompagnée, selon le plan d'action du Gouvernement, par l'accélération des réformes structurelles qui devraient conduire à améliorer l'efficacité et la compétitivité de l'économie nationale.

## AQUACULTURE : L'Algérie dispose d'atouts l'habitant à se placer sur le marché méditerranéen

L'Algérie dispose d'importants atouts dans le domaine de l'aquaculture l'habitant à la placer sur le marché méditerranéen et à contribuer à la diversification de l'économie nationale à travers la promotion de ses exportations halieutiques, ont affirmé jeudi à Ain Témouchent des experts du Programme d'appui à la diversification de l'économie «DIVECO 2».

Le responsable de la mission d'experts du programme «DIVECO 2» Antonio Almuoz a indiqué à l'APS, en marge d'un workshop régional sur le plan d'aménagement de l'aquaculture, que «l'Algérie dispose de tous les atouts lui permettant de se frayer une bonne place sur le marché de la production halieutique dans la Méditerranée et de promouvoir ses exportations vers la rive nord de ce bassin».

Le programme «DIVECO 2», lancé en septembre 2015 et qui se poursuivra jusqu'en 2018 pour un financement à hauteur de 15 millions d'euros dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), accompagne une stratégie d'augmentation du taux de diversification de l'économie du pays à travers le développement durable et l'amélioration du rendement du secteur de la pêche et de l'aquaculture, a souligné l'expert.

L'expert en aménagement du territoire et en aquaculture, Juan Aldana, a affirmé, pour sa part, que «l'Algérie recèle des compétences lui permettant de développer la filière aquacole et d'avoir une place importante sur le marché de la production halieutique en Méditerranée».

M. Aldana a indiqué que le marché du poisson a connu une croissance de 7% par an au niveau mondial et que le taux de consommation est passé de 9 kg à 19 kg par an par personne.

«Le bassin méditerranéen est un marché prometteur et l'Algérie doit avoir une place stratégique car elle dispose de toutes les conditions nécessaires pour promouvoir la filière aquaculture», a-t-il soutenu.

Cet expert prévoit que la production algérienne en aquaculture marine puisse atteindre 30.000 tonnes par an à l'horizon 2020 grâce à la nouvelle vision adoptée pour développer cette filière, soulignant que le programme «DIVECO 2» est un des facteurs favorisant la promotion de l'aquaculture. Partant du constat que la France, l'Espagne et l'Italie constituent les plus grands marchés européens de produits de produits de mer, il a estimé que l'Algérie pourra jouer un «rôle stratégique à l'avenir pour gagner sa place et approvisionner ces marchés». Le workshop régional sur le plan d'aménagement de l'aquaculture marine a enregistré la présence de représentants du secteur de la pêche et de l'aquaculture des wilayas de Chlef, Mostaganem, Oran, Tlemcen et Ain Témouchent, ainsi que de professionnels qui ont débattu des mécanismes devant développer l'aquaculture marine, a indiqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Ain Témouchent, Sahnoun Boukabrine.

## COLLECTIVITÉS

## Plus de 110 milliards de dinars de budget supplémentaire pour la wilaya d'Alger en 2017

Les membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger ont approuvé jeudi le budget supplémentaire de cette wilaya estimé à 110 milliards de dinars.

Lors d'une session ordinaire, les membres de l'APW ont passé en revue le dossier du budget supplémentaire pour l'exercice 2017 estimé à plus de 110 milliards de dinars.

Ce budget sera destiné à la réalisation de plusieurs projets dans différents secteurs.

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a annoncé que la ses-

sion actuelle sera suivie par une autre, «probablement en octobre prochain», pour la présentation du budget de 2018 et l'évaluation du quinquennat passé de l'APW.

M. Zoukh a fait savoir que «l'assainissement de la nomenclature budgétaire a permis de recouvrer 162 milliards de centimes qui seront consacrés à la réalisation de différents projets au profit des Algérois».

Les élus ont approuvé également la mise à jour des statuts de l'EPIC «l'Office des parcs de sports et de loisirs de

la wilaya d'Alger» après «la dissolution de l'Agence de promotion du parc les Grands Vents et le transfert de ses biens, droits et personnels vers l'Office des parcs des sports et de divertissement de la wilaya d'Alger».

M. Zoukh a indiqué dans ce sens que «le parc des Grands Vents appartient désormais à la wilaya d'Alger alors que le parc de Ben Aknoun demeure encore sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche».

«L'idée de confier la gestion

du parc de Ben Aknoun à la wilaya d'Alger était pertinente mais n'a cependant pas été concrétisée et le dossier relève toujours des autorités compétentes», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, plusieurs élus ont fait part de leurs préoccupations, lors de cette session ordinaire, qui s'articulaient généralement sur l'aménagement urbain, le développement rural et l'habitat.

Des efforts sont déployés dans ce domaine pour rattraper le manque enregistré dans différents secteurs, a répondu le wali.

## SONATRACH

## Le champ de Hassi Messaoud produira pour la première fois du gaz d'ici deux mois

Le champ à vocation pétrolière de Hassi-Messaoud (Ouargla) produira, pour la première fois, du gaz d'ici deux mois avec une capacité de 10 millions de mètres cubes (m3) par jour, a indiqué mercredi à Hassi-Messaoud le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour.

Grâce à l'intelligence et aux efforts de nos cadres et nos ingénieurs, nous allons pouvoir, pour la première fois, récupérer d'importantes quantités de gaz destinées à la vente au niveau du champ de Hassi-Messaoud, a précisé M. Ould Kaddour, en marge d'une visite d'inspection au Centre industriel sud (CIS) de Hassi-Messaoud où la Sonatrach réalise actuellement le projet d'expédition de gaz destiné à la vente à partir du CIS.

Précisant que ce projet sera opérationnel dans deux mois sans des investissements supplémentaires, M. Ould Kaddour a expliqué que «l'importance de ce projet est qu'il va permettre de récupérer d'importantes quantités de gaz au niveau de Hassi-Messaoud, puis les vendre, notamment dans la conjoncture actuelle du recul des prix du pétrole».

«Nous sommes actuellement limités par les accords de l'OPEP dans les ventes de pétrole brut, donc notre nouvelle stratégie est

de vendre tout ce qu'on pourra vendre comme gaz. C'est pourquoi nous sommes en train de chercher partout des quantités de gaz qui nous paraissent auparavant minimes par rapport à nos volumes actuels de vente de gaz, mais ces petites quantités, ajoutées les unes aux autres, vont nous donner des quantités très importantes destinées à l'exportation, donc de nouvelles entrées en devise pour le pays», a-t-il souligné.

Pour sa part, le directeur régional de la Sonatrach au niveau de Hassi-Messaoud, Djilali Neghmouche Ali, a expliqué à l'APS en marge de la visite, que le gisement pétrolier de Hassi-Messaoud a consommé presque 150 milliards m3 de gaz en provenance des gisements extérieurs pour l'extraction du pétrole, précisant que la Sonatrach a décidé de faire l'inverse et voir comment extraire du gaz de ce champ et le vendre. Selon lui, la Sonatrach continuera de ramener du gaz naturel vers Hassi-Messaoud pour le bon fonctionnement du gisement pétrolier, mais elle va récupérer entre 10 et 15 millions de m3 de gaz naturel propre quotidiennement et les réorienter vers la vente sans investir le moindre dollar. Par ailleurs, le P-dg Sonatrach, a également inspecté lors de sa visite les travaux

de réalisation de la station de compression et de réinjection de gaz de Zcina à Hassi-Messaoud, «dont les travaux accusent un retard énorme», a estimé M. Oued Kaddour.

A cet effet, le responsable a exhorté les responsables des projets de renforcer le chantier et d'accélérer les travaux pour respecter les délais de la mise en service de cette station, prévue initialement en octobre 2017.

M. Oued Kaddour a, par la suite, effectué une visite à la direction des laboratoires et carothèques centrale de la région où il a affiché sa grande satisfaction des moyens humains et matériels dont dispose ce centre dédié notamment aux études géologiques, géophysiques et géopétrolières, en encourageant ses responsables à s'ouvrir sur les laboratoires étrangers pour bénéficier de leurs expériences dans ce domaine.

### Inauguration d'une unité de récupération des gaz torchés à Guellala

M. Oued Kaddour a inauguré ensuite l'unité de récupération des gaz torchés de Guellala à Hassi Messaoud, qui permettra de récupérer 900.000 m3 de gaz torché quotidiennement, dont 500.000 m3 destinés à la vente et 400.000 m3 à l'exploitation. En

marge de l'inauguration de ce projet de plus de 140 millions d'euros, réalisé par le consortium ABB/SARPI, le P-dg de la Sonatrach a insisté sur la nécessité des études de rentabilité avant le lancement des projets du Groupe, précisant devant ses responsables qu'on doit savoir combien nous ramène chaque dollar investi bien avant l'investissement. A cet effet, M. Oued Kaddour a fait savoir que la Sonatrach est en phase de préparation son plan d'action 2020-2030 qui prendra en charge l'aspect de la rentabilité des projets, ainsi que l'élaboration d'un système d'information qui facilitera le contact et la prise de décision au sein du Groupe.

Le P-dg a, en outre, fait savoir aux responsables de ce site qu'en plus des nouvelles techniques de récupération du gaz torché, les études de faisabilité de certains projets des panneaux photovoltaïques à Guellala devront également être étudiés.

A Haoud Berkouli, dernier point de sa visite dans la région, M. Oued Kaddour, a assisté à un exposé sur le cratère de la région, avant d'inaugurer 92 studios individuels au niveau d'une nouvelle base vie moderne destinés aux employés de la Sonatrach.

APS

## CONSTANTINE : Réalisation en cours de cinq projets hôteliers

Cinq projets hôteliers dont quatre nouveaux, inscrits dans le cadre de l'investissement privé, sont en cours de réalisation dans la wilaya de Constantine, a indiqué jeudi le chef de service du tourisme à la direction du tourisme et de l'artisanat.

Ces projets, pour lesquels une enveloppe financière de 8,15 milliards de dinars a été mobilisée, contribueront à l'augmentation de la capacité d'accueil locale avec 539 lits supplémentaires et généreront plus de 280 postes d'emploi, a précisé Amar Bentorki.

Trois de ces projets sont en cours de réalisation dans la commune d'El Khroub et le quatrième dans la localité d'Ain El Bey, a-t-on détaillé, précisant que la moyenne du taux d'avancement de ces quatre ouvrages avoisine les 60 %.

Le cinquième projet du secteur de tourisme à Constantine concerne l'hôtel «Cirta» qui connaît, depuis sa fermeture en 2014, des travaux de rénovation et de modernisation, notamment une opération d'extension ainsi que la réalisation d'une piscine et d'un parking, a-t-on encore noté.

La réalisation de ces projets permettra notamment l'amélioration des conditions d'accueil dans la capitale de l'Est du pays ainsi que la promotion des qualités des services, a ajouté M. Bentorki.

Il a en outre annoncé que six autres projets hôteliers dans la région d'El Khroub et à la cité Zouaghi Slimane seront «prochainement lancés en travaux», signalant que ces ouvrages totalisant 762 lits et qui devront engendrer 370 postes d'emploi, ont nécessité la mobilisation d'un investissement de 5,77 milliards de dinars.

## MASCARA : Relogement de 84 familles

Pas moins de 84 familles résidant dans le vieux bâti ont été relogés jeudi à Mascara, a-t-on constaté. Ces familles résidant à haï «Sidi Ali M'hamed» ont bénéficié de nouveaux logements disposant de toutes les commodités, dont l'eau et l'électricité, en attendant la mise en service du réseau de gaz naturel prévue la semaine prochaine, selon les explications fournies par le chef de daïra de Mascara au wali, Mohamed Lebka.

Le wali a instruit, à cette occasion, de revoir la décision de relogement des familles qui résidaient dans une maison commune, d'étudier les recours et de donner une réponse avant mardi prochain. M. Lebka a insisté sur l'accélération de l'enlèvement des décombres du site démolit situé haï Sidi M'hamed pour le lancement des travaux d'aménagement programmés par la commune, à savoir les travaux d'extension du jardin «Pasteur» et la réalisation de nouveaux accès le rendant proches d'un grand nombre de quartiers de la ville.

Le wali de Mascara a déclaré à la presse que les opérations de relogement des habitants du vieux bâti se poursuivront prochainement à Mohammadia et Mascara. Les comités de daïras, a-t-il affirmé, «examinent actuellement les dossiers de citoyens concernés par l'opération de relogement. Des instructions ont été adressées aux chefs de daïras pour parachever l'opération d'attribution des logements prêts avant la fin de l'année en cours.

## AGRICULTURE : La sécheresse a limité à 108.576 qx la récolte de blé à Batna

La sécheresse qui a prévalu en 2017 sur la wilaya de Batna a fait régresser la récolte de céréales de la saison agricole en cours à 108.576 quintaux, contre 1,32 million quintaux la saison passée, a indiqué jeudi la chef de service d'organisation de la production à la direction des services agricoles (DSA), Farida Abdelmoumene.

Selon la même source, cette production

a été obtenue presque sur les 20.000 hectares où il a été recouru à l'irrigation d'appoint ayant réduit les effets de la sécheresse.

Sur 143.000 hectares emblavés en début de saison, 23.796 hectares ont pu être moissonnés, a ajouté la même cadre qui a précisé que la récolte obtenue se compose de 92.081 quintaux de blé dur, 13.843 quintaux de blé tendre, 2.636 quintaux d'orge et le reste

d'avoine. Plusieurs actions de sensibilisation ont été menées ces dernières années par la DSA pour inciter les agriculteurs à recourir à l'irrigation d'appoint et éviter les risques liés au déficit pluviométrique. 70.000 hectares est la superficie globale irriguée dans la wilaya de Batna dont 20.000 hectares consacrés à la céréaliculture, est-il indiqué.

APS

## CONSTANTINE : Arrivée du 1<sup>er</sup> groupe de hadjis des wilayas de l'Est du pays...

Le premier groupe de hadjis des wilayas de l'Est du pays est arrivé hier aux premières heures de la matinée à l'aéroport international de Constantine Mohamed-Boudiaf de retour des Lieux saints de l'Islam en Arabie Saoudite.

Composé de 300 pèlerins, ce premier contingent, arrivé à bord d'un vol de la compagnie saoudienne, a été accueilli par les autorités locales civiles et militaires, ainsi que leurs proches.

Toutes les dispositions

nécessaires ont été prises au niveau de l'aéroport pour assurer une bonne prise en charge des hadjis, notamment en matière de facilitation de procédures d'usage de police des frontières et des douanes. A leur arrivée, des hadjis ont exprimé à cette occasion, à l'APS, leur "satisfaction" des conditions d'accueil aux Lieux Saints et loué les efforts déployés par les pouvoirs publics pour assister les hadjis algériens pendant leur séjour en Arabie Saoudite.

Au total, une vingtaine de vols, assurés par Air Algérie et la Compagnie saou-



dienne, est programmée depuis l'aéroport de Djeddah en Arabie Saoudite vers celui de Constantine pour transporter plus de 6 500

hadjis issus des wilayas de Sétif, Béjaïa, Jijel, Biskra et Constantine, ont souligné les responsables d'Air Algérie.

## ... du Sud-est du pays à Ouargla...

Le premier groupe de hadjis (saison 2017) issus des wilayas du Sud-Est du pays, est arrivé hier matin à l'aéroport de Ain El-Beida (Ouargla), de retour des Lieux Saints de l'Islam (Arabie Saoudite), a-t-on constaté.

Composé de 291 pèlerins, en provenance de Djeddah, ce premier contingent a été accueilli par les autorités de la wilaya, ainsi que leurs proches.

Toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour assurer une bonne prise en charge aux hadjis, notamment

en matière de facilitation de procédures d'usage de police des frontières et des douanes.

D'autres institutions (protection civile et Croissant rouge Algérien) sont également mobilisées pour cette opération. Des hadjis ont exprimé à cette occasion, à l'APS, leurs "satisfactions" quant aux efforts déployés par les pouvoirs publics pour assurer une meilleure prise en charge pendant leur séjour aux Lieux Saints de l'Islam.

Dix (10) vols sont programmés, du-

rant la période allant du 8 au 21 septembre courant, (Air Algérie, et Saudi Arabian Airlines) depuis l'aéroport de Djeddah en Arabie Saoudite vers celui d'Ouargla pour transporter plus de 2.900 pèlerins, issus de cinq wilayas du Sud-Est du pays (Ouargla, Ghardaïa, Illizi, El Oued et Tamanrasset.) selon les responsables de la direction régionale d'Air Algérie. Deux agences de voyage privées de la wilaya d'El Oued ont été agréées, cette saison, pour la prise en charge des pèlerins.

## ... et à l'aéroport d'Oran

L'aéroport international d'Oran "Ahmed Benbella" a accueilli, mercredi soir, le premier groupe de pèlerins algériens de retour des Lieux saints de l'Islam, a-t-on constaté. Ce premier vol de retour, en provenance de l'aéroport de Djeddah, en Arabie Saoudite, a été assuré par un appareil de la compagnie nationale qui a atterri vers 19h25.

Quelque 308 hadjis sont ainsi rentrés au pays, heureux de retrouver leurs familles après avoir accompli le cinquième pilier de l'Islam. La cérémonie de bienvenue s'est tenue en présence du wali d'Oran, Mouloud Cherifi qui s'est félicité des bonnes conditions d'accueil améliorées, a-t-il souligné, à la faveur des différentes actions de modernisation opérées au niveau de l'infrastructure aéroportuaire. Le chef de

l'exécutif était accompagné à cette occasion par les responsables et cadres de plusieurs institutions à l'instar de la Sûreté de la wilaya, de la Gendarmerie nationale, des Douanes nationales, de la Protection civile et du Croissant rouge algérien (CRA). Egalement présents, les directeurs locaux des Affaires religieuses et de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO) ont rappelé que 8.830 hadjis des 15 wilayas de l'Ouest avaient pris le départ à partir de l'aéroport d'Oran depuis le 6 août dernier, date du premier vol vers les Lieux saints de l'Islam. Au total, 30 vols ont été programmés à aller et autant au retour, a-t-on signalé, annonçant que deux autres groupes de hadjis sont attendus à Oran vendredi, tandis que le dernier vol de retour est prévu le 25 septembre.

## SOUK AHRAS : Modernisation de 60 km de routes nationales

Les travaux de modernisation de 60 km de tronçons de routes nationales (RN) ont été parachevés récemment à Souk Ahras, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des travaux publics (DTP). Il s'agit des routes nationales (RN) 16 et 80 et des chemins de wilaya (CW) 11 et 14 en plus de la modernisation et la mise à niveau de 20 km entre les villes de Ouenza, dans la wilaya de Tébéssa, et de M'daourouch (Souk Ahras), a précisé la même source.

Des actions similaires touchant la RN 82 sur une distance de 25 km, entre le lieu-dit Tememat et la ville de Souk Ahras, ont été entièrement achevées, a in-

diqué la même source, faisant état du traitement de cinq (5) points noirs de glissement de terrain signalés à travers plusieurs tronçons routiers, tandis que 50 km de chemins de wilaya (CW) ont fait l'objet d'une opération de réaménagement. Afin de fluidifier la circulation routière, il a été procédé à l'ouverture d'un évitement au lieu-dit Bouhcham, dans la commune d'Ouillen, permettant ainsi la circulation des poids lourds. Ce tronçon avait été fermé à la circulation routière il y a plus de 2 ans de cela en raison d'un glissement de terrain, a-t-on fait savoir. La concrétisation de plusieurs projets affectés à cette wilaya

frontalière, à l'instar du dédoublement des routes dont 50 km de routes nationales et 8 km de chemins de wilaya, a permis de faciliter la circulation routière, en attendant l'inscription d'une autre opération portant dédoublement de la route reliant la commune frontalière Merahna à Heddada. Deux ouvrages d'art ont été également réalisés sur la RN 81, en plus de l'entretien et du réaménagement de 7,5 km de chemins communaux (CC) reliant le centre de la commune d'Ouled Idriss et les mechtas de Zemour, de Bit El Mal, de Lekrid et d'El Kariya, a ajouté la même source. Parallèlement, le parc matériel de la DTP a été doté récemment de six (6) chasse-neige modernes qui s'ajoutent aux cinq (5) existants utilisés dans l'ouverture des pistes dans les zones au relief difficile et de 10 camions d'une capacité de 2,5 tonnes, selon la même source, ajoutant que l'ensemble de ces équipements a mobilisé un montant de 320 millions de dinars. La wilaya de Souk Ahras dispose actuellement d'un réseau routier de 2 600 km dont 500 km de routes nationales comprenant 48 évitements, 390 km de chemins de wilaya et 1 769 chemins communaux dont 765 km ont fait l'objet d'actions de goudronnage permettant le désenclavement de plusieurs communes et mechtas, a-t-on signalé.

APS

## ENFANTS AUX BESOINS SPÉCIFIQUES : M<sup>me</sup> Eddalia lance la nouvelle année scolaire à partir de Tlemcen

**La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a donné jeudi à Tlemcen le coup d'envoi de la nouvelle année scolaire des enfants aux besoins spécifiques.**



Au cours de la cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée au centre psychopédagogique des enfants déficients mentaux, sis au quartier Berouana de Tlemcen, la ministre a souligné que son département s'attelle à régler les problèmes dans lesquels se débattent dix centres spécialisés accueillant les handicapés afin que le nombre de ces établissements atteigne, à la prochaine rentrée, 240 centres.

Au total 230 centres spécialisés sont actuellement opérationnels à l'échelle nationale,

souligne-t-on. La ministre s'est à l'occasion félicitée du travail accompli par l'encadrement de ce centre oeuvrant à développer les capacités de cette catégorie spécifique d'enfants. Elle a également appelé à déployer davantage d'efforts en vue de l'insertion de ces handicapés dans le monde du travail, en raison de leur impossibilité de poursuivre un cursus universitaire et des études supérieures.

Mme Eddalia s'est également félicitée des efforts déployés par les directions

de l'Education et de la Formation professionnelle pour faciliter l'insertion de cette catégorie de citoyens par l'ouverture de classes au niveau des écoles et des centres de formation. Enfin, elle a considéré que l'implication des différentes administrations, des institutions étatiques et des bienfaiteurs dans le soutien de ces centres spécialisés est une preuve de la solidarité de toutes les composantes de la société dans la prise en charge de cette catégorie de personnes aux besoins spécifiques.

### ORAN :

## Réception du projet d'un centre d'aide pour le travail pour handicapés mentaux

Un centre d'aide pour le travail destiné aux handicapés mentaux, implanté dans la daïra de Bir El Djir (Oran Est), a été réceptionné et son ouverture est attendue avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris jeudi du directeur local de l'Action sociale. Il s'agit d'un centre devant permettre aux personnes souffrant de légers handicaps mentaux d'apprendre un métier, de l'exercer et de vendre leurs produits. A précisé Mohand Ameziane Fidal. Plusieurs ateliers sont prévus dans le programme du futur centre, tels que la blanchisserie, la désinfection et la dératissage, le jardinage et la confiserie, a expliqué le DAS, ajoutant que la direction de ce centre prospectera pour signer des contrats de prestations de service avec des opérateurs économiques intéressés par les offres du centre.

Pour l'atelier dédié à la blanchisserie par exemple, la direction du centre prospectera auprès des hôtels de la région alors que les APC peuvent être intéressées par les offres de l'atelier jar-

dina, a précisé le même responsable, notant que les personnes devant intégrer cet établissement peuvent apprendre un métier, mais aussi y travailler et disposer d'un revenu.

Le même responsable s'est dit convaincu que cette catégorie d'handicapés est capable d'effectuer un travail d'une qualité égale et parfois supérieure à celui des autres personnes.

Avec une capacité d'accueil de 100 places, ce centre est ouvert aux personnes souffrant de légers handicaps mentaux, en mesure d'apprendre et d'exercer un métier.

Cette catégorie de déficients mentaux est généralement prise en charge au niveau de centres spécialisés jusqu'à 18 ans seulement. «Ils sont livrés à eux-mêmes après cet âge», a regretté le même responsable. Selon lui, après la réception du centre, il s'agira de le doter en équipements nécessaires à son fonctionnement en vue de son ouverture qui fera l'objet d'un décret de création.

### MÉDÉA :

## 23 hectares de plantations sylvicoles réduits en cendre en deux jours à Mihoub et Tablat

Une superficie de 23 hectares de plantations sylvicoles a été réduite en cendre en l'espace de deux jours dans quatre incendies de forêts distincts survenus mardi et mercredi dans les communes de Mihoub et Tablat, a-t-on appris jeudi auprès de la Protection civile. Le gros des pertes a été enregistré dans la commune de Mihoub, à 100 km au nord-est de Médéa, où 17 hectares de pins d'Alep et de maquis ont été détruits suite à trois incendies qui se sont déclarés, le premier mardi à Ouled Saad, et les deux autres durant la journée de mercredi, à Guellal et Ahl-Echaïba, a précisé la même source. Il aura fallu 18



heures aux équipes d'intervention pour circonscrire l'incendie de Ouled Saad, qui a occasionné la destruction de neuf hectares de plantations sylvicoles, alors que les deux autres foyers ont été maîtrisés après plus de cinq heures d'efforts, selon la Protection civile. L'incendie de Rasfa, dans la commune de Tablat, à 95 km au nord-est du chef-lieu de wilaya, qui s'est produit mercredi en début de matinée, a pu être circonscrit au bout d'une heure et demi d'intervention, a ajouté la même source, signalant qu'une parcelle de cinq hectares de plantations sylvicoles a été complètement ravagée par les flammes.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE: 8 morts et 290 blessés dans les régions urbaines en une semaine

Huit (8) personnes ont trouvé la mort et 290 autres ont été blessées dans un accident de la route au niveau des régions urbaines durant la période allant du 29 août au 4 septembre, indique jeudi la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) dans un communiqué. Le bilan de cette période a connu une baisse par rapport à la semaine précédente avec 16 accidents, outre une baisse du nombre de décès (3 cas) et de blessés (51 cas), précise le communiqué. Selon les services de la Sécurité nationale, la cause de ces accidents est dû principalement au facteur humain à plus de 90%, auquel s'ajoute d'autres facteurs liés à l'état du véhicule et de la route, souligne le communiqué. La DGSN a réitéré à cette occasion son appel aux usagers de la route à observer les règles et code de la route, faire preuve de vigilance lors de la conduite, éviter l'excès de vitesse et la conduite sous l'effet de la fatigue. Le numéro vert 1548, rappelle la DGSN, a été mis 24h/24h à la disposition du citoyen.

## ACCIDENT DE LA ROUTE À DJELFA : Un mort dans une collision entre un camion et un véhicule touristique

Une personne a trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu, dans la nuit de mercredi à jeudi, sur le réseau routier de Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

Selon la source, l'accident est survenu au nord de la wilaya lorsqu'un camion remorque est entré en collision avec un véhicule touristique, sur l'axe du chemin de wilaya CW167B, reliant Ain Ouessara à Hed Shari, causant la mort sur place d'un homme d'une quarantaine d'années.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet accident meurtrier, a-t-on ajouté.

### ILLIZI

## 2 morts et 2 blessés dans un accident de la circulation

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et deux autres blessées dans un accident de la circulation survenu mercredi soir dans la commune d'Aïn Amenas, a-t-on appris auprès de la protection civile.

Ce drame s'est produit suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs de la ligne (Ouargla-Illizi) et un véhicule utilitaire sur la route nationale (RN) 3, selon la même source qui a précisé que les deux victimes décédées étaient à l'intérieur du véhicule utilitaire. L'accident a également provoqué des blessures à deux autres personnes.

### ENVENIMINATION SCORPIONIQUE :

## Plus de 1.100 cas dont un décès en sept mois à Ghardaïa

Au total 1.120 cas de piqûres de scorpion dont un ayant entraîné la mort ont été recensés dans la wilaya de Ghardaïa durant les sept premiers mois de l'année en cours, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH). Un cas d'un nourrisson décédé a été enregistré dans la wilaya déléguée d'El Menea, la victime ayant été piquée accidentellement à l'insu de ses parents et n'a pas été évacuée

vers un centre de santé à temps, selon la même source. La commune de Guerrara détient toujours le triste record des piqûres scorpioniques avec 325 cas, suivie des communes de Ghardaïa (236), Bounoura (154), El Menea (113), Mansourah (89), Metlili (78) et Berriane (59 cas), a-t-on détaillé. Le nombre de piqûres de scorpion et l'inoculation accidentelle de leur venin va crescendo durant la période estivale, a-t-on signalé. L'envénimation par

la piqûre du scorpion constitue la première cause des cas d'intoxication et d'empoisonnement dans la wilaya de Ghardaïa, suivi de 42 cas d'intoxication alimentaire enregistrés la période considérée. Ce fléau est accentué par l'incivisme de citoyens qui concourent à la dégradation de l'environnement. Pour en venir à bout, il est recommandé une lutte contre l'habitat insalubre, illicite et anarchique ainsi qu'une collecte régulière des déchets ménagers

qui jonchent les trottoirs, notamment en période estivale, ont souligné des praticiens de Ghardaïa. La problématique de l'envénimation scorpionique ne concerne pas uniquement le secteur de la santé, mais dicte une conjugaison des efforts et une coordination entre les services d'hygiène et de l'environnement en impliquant les communes, les élus et les acteurs de la société civile, a indiqué le directeur de la santé, Ameur Benaïssa.

## UN SÉISME DE MAGNITUDE 8,2 SECOUE LE SUD DU MEXIQUE Au moins 15 morts

**Le violent séisme d'une magnitude 8,2 qui a frappé le sud du Mexique dans la nuit de jeudi à vendredi a fait au moins 15 morts, ont annoncé les autorités mexicaines dans un nouveau bilan.**



Le total des victimes est de 15, sur la base du décompte effectué par les Etats » a indiqué le directeur de la protection civile mexicaine, Ricardo de la Cruz, sur la chaîne Milenio TV, après ce séisme, le plus puissant survenu au Mexique en un siècle. Un précédent bilan faisait état de cinq morts.

« Il s'agit du séisme le plus fort en un siècle » a déclaré le président mexicain Enrique Peña Nieto, depuis le centre national de prévention des désastres où il a précisé que le séisme

était de 8,2 et non de 8,4, comme indiqué dans un premier temps par les autorités. Le gouverneur de l'Etat de Chiapas (sud), Manuel Velasco, a précisé que trois personnes, dont deux femmes, étaient décédées « dans l'effondrement de leur maison ». Dans l'Etat de Tabasco (sud-est), un enfant est également mort dans l'effondrement d'une maison. Un nourrisson qui se trouvait sous assistance respiratoire, est lui décédé suite à la coupure d'électricité provoquée par le séisme.

## VIOLENCES EN BIRMANIE: Le bilan pourrait dépasser les 1.000 morts

Les violences visant la minorité des Rohingyas en Birmanie ont fait plus de 1.000 morts, a déclaré hier la rapporteuse spéciale de l'ONU pour ce pays, Yanghee Lee. « Il se peut qu'un millier de personnes ou plus aient déjà été tuées », dans l'Etat Rakhine, dans le nord-ouest de la Birmanie, a déclaré Yanghee Lee, avançant une estimation deux fois plus importante que celle du gouvernement birman. « Il y en a des deux côtés mais les victimes se concentrent largement dans la population Rohingyas », a-t-elle ajouté. D'après l'ONU, qui craint une crise humanitaire, quelque 164.000 personnes, la plupart Rohingyas, ont fui au Bangladesh depuis le 25 août. Elles fuient les violences dans leur région depuis les attaques contre des



postes de police par les rebelles de l'Arakan Rohingya Salvation Army (ARSA), qui dit vouloir défendre les droits bafoués de cette minorité musulmane. Depuis, l'armée birmane a lancé une vaste opération dans cette région pauvre et reculée, qui a fait plus de 430 morts, principalement des rebelles Rohingyas, selon les forces de sécurité. Les autorités ont affirmé avoir perdu 15 membres des forces de sécurité depuis les attaques d'août. Les autorités birmanes ont par ailleurs affirmé que 6.600 maisons de Rohingyas et 201 habita-

tions de non musulmans avaient été brûlées depuis le 25 août. Elles ont affirmé que 30 civils avaient péri, parmi lesquels sept Rohingyas, sept hindous et 16 bouddhistes de l'Etat Rakhine. « Il est fort possible que ces chiffres soient sous-estimés », a déclaré Mme Lee, ajoutant que « ce qui est malheureux, ce qui est grave, c'est que nous ne puissions les vérifier parce que nous n'avons pas accès. » « Je crois que cela va être une des pires catastrophes que le monde et la Birmanie ont vu ces dernières années », a-t-elle conclu.

## JAPON : Un séisme de magnitude 6,1 secoue les îles Bonin

Un séisme de magnitude 6,1 dégrè sur l'échelle ouvert de Richter a secoué hier les îles Bonin, au Japon, sans provoquer de risque de tsunami, a annoncé l'observatoire américain USGS. Le séisme est survenu à 450 kilomètres de profondeur à 2H27 du matin vendredi (17H27 GMT, à 770 kilomètres au sud de Shimoda, soit environ un millier de kilomètres au sud-ouest de Tokyo, selon l'USGS. L'agence météorologique japonaise a souligné que le séisme n'entraînait pas de risque de tsunami. En mars 2011, un séisme de magnitude 9 avait provoqué un gigantesque tsunami qui avait entraîné l'accident nucléaire à la centrale de Fukushima, le plus grave de l'histoire depuis la catastrophe de la centrale de Tchernobyl (Ukraine) en 1986. Tokyo Electric travaille depuis à la décontamination et au démantèlement des réacteurs de Fukushima, un processus dont la durée est estimée à au moins quarante ans.

## BURUNDI : Plus de 1000 hectares de forêts détruits par les feux de brousse

Plus de 1000 hectares d'arbres forestiers ont été détruits par les feux de brousse au cours de la dernière saison sèche burundaise (juin, juillet et août 2017), a révélé mercredi Samuel Ndayiragije, directeur général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBM). « Ce jour, mes services sont mobilisés pour renforcer la surveillance et la vigilance dans la lutte contre ce fléau de feux de brousse, qui se sont déclarés dans la quasi-totalité des provinces burundaises », a-t-il précisé dans une conférence de presse. Ces feux de brousse frappent de manière récurrente un pays vulnérable comme le Burundi faisant face à de « graves effets pervers » liés au changement climatique durant les trois dernières décennies, a-t-il déploré. Ce phénomène des feux de brousse au Burundi est provoqué par, notamment, la recherche des pâturages pour les bovins, les caprins et les ovins, selon la même source. « Au cours des saisons sèches burundaises, certains éleveurs préfèrent brûler les forêts afin de faire paître leurs animaux d'élevage à la recherche de l'herbe tendre, des pratiques auxquelles n'échappent certains agriculteurs soucieux d'étendre leurs cultures près des rizières forestières », a-t-il affirmé également.

## USA Une petite sonde de la taille d'un stylo détecte des cellules cancéreuses en dix secondes



Des chercheurs ont mis au point une petite sonde manuelle de la taille d'un stylo capable de détecter des cellules cancéreuses dans des tissus en dix secondes, permettant aux chirurgiens de savoir en temps réel s'ils ont bien enlevé la totalité de la tumeur.

Des résidus de tissus cancéreux qui subsistent après une intervention chirurgicale présentent un risque de rechute pour le malade.

Actuellement, la plupart des laboratoires ont besoin de plusieurs jours pour déterminer si des cellules cancéreuses subsistent dans les échantillons prélevés pendant l'opération, expliquent les inventeurs de cette nouvelle sonde, baptisée « MasSpec Pen », objet d'une présentation mercredi dans la revue américaine Science Translational Medicine.

L'instrument permet d'extraire en douceur des molécules d'eau contenues dans les tissus en pompant un volume infime de 10 microlitres, soit environ un cinquième d'une simple goutte. Ces molécules sont acheminées par un tube souple vers un spectromètre qui calcule les différentes masses moléculaires dans l'échantillon et détermine la pré-

sence de cellules cancéreuses, expliquent ces chercheurs et ingénieur de l'Université du Texas à Austin.

Après avoir analysé 253 échantillons de tissus humains cancéreux et sains provenant du poumon, de l'ovaire, de la thyroïde et du sein, ces scientifiques ont pu établir « un profil moléculaire » permettant d'identifier la présence d'un cancer avec un taux d'exactitude de plus de 96%.

Testée sur des souris vivantes, cette sonde a pu détecter sans erreur la présence de cellules cancéreuses sans endommager les tissus sur lesquels ont été prélevés les échantillons, précisent les inventeurs. Selon eux, cet instrument pourrait devenir encore plus précis en analysant un plus grand nombre d'échantillons. Cela devrait aussi permettre de l'utiliser pour diagnostiquer un éventail plus large de tumeurs dans différents types de tissus.

La technique actuelle d'analyse pour déterminer si un tissu est sain ou cancéreux est lente et parfois inexacte, expliquent ces scientifiques. Il faut parfois trente minutes voire plus à un pathologiste pour préparer un échantillon et déterminer s'il est cancéreux ou

pas ce qui pour le malade accroît le risque d'infection et d'effets néfastes de l'anesthésie. En outre, pour certains cancers, l'interprétation de l'échantillon de tissu peut être difficile entraînant un taux d'erreur dans les résultats de 10 à 20%.

« Cette nouvelle technologie ... nous permet d'être beaucoup plus précis en sachant exactement quels tissus retirer et laisser », juge le Dr James Suliburk, chef du service de chirurgie endocrinienne à la faculté de médecine Baylor au Centre médical de Houston au Texas qui a collaboré à ce projet.

Bien que maximiser l'ablation de la tumeur cancéreuse soit essentielle pour améliorer les chances de survie du patient, enlever trop de tissu sain peut avoir des effets néfastes étendus, souligne-t-il.

Les inventeurs prévoient de commencer à tester cette sonde en 2018 pendant des interventions chirurgicales pour retirer des tumeurs. Ils ont également déposé une demande pour faire breveter cette technologie et ses applications aux Etats-Unis et s'efforcent actuellement d'obtenir cette protection au niveau mondial.

## AUSTRALIE

### Près de 26.000 armes à feu illégales récupérées

Près de 26.000 armes à feu et 146 kg d'explosifs ont été collectés auprès de la population australienne dans une campagne pour éviter que ces armes tombent entre les mains de bandes criminelles et de réseaux djihadistes, ont annoncé hier les autorités. L'Etat de Nouvelles-Galles du Sud, dont Sydney est la capitale, avait lancé

en mars une amnistie générale pour toute personne qui livrerait des explosifs à la police, promettant qu'aucune question ne serait posée. A une semaine de la fin de la période prévue pour ces restitutions, la police antiterroriste de cet Etat s'est félicitée de la réussite de l'opération. « Une grande variété d'explosifs a été ap-

portée en cinq mois, mais il en reste encore beaucoup » à récupérer, a déclaré Mick Willing, chef du contreterrorisme de l'Etat. Outre les 146 kg d'explosifs, plus de 20 kg de poudre et des milliers de détonateurs et de mèches de sûreté ont été rendus. Le gouvernement australien a par ailleurs lancé au niveau national

un appel à la restitution d'armes à feu, le premier en 20 ans, qui a permis de récupérer 25.999 armes depuis juin, a annoncé le ministre de la Justice Michael Keenan. Cette amnistie durera encore trois semaines. Le gouvernement estime à 260.000 le nombre d'armes à feu illégales dans le pays. Les autorités ont déjoué 13



attentats en Australie depuis septembre 2014. Certains projets se sont cependant matérialisés, comme l'attaque d'un café de Sydney en décembre 2014 dans laquelle deux otages avaient péri.

## SELON LE CENTRE AMÉRICAIN DES OURAGANS : L'ouragan Jose se renforce en catégorie 3

L'ouragan Jose, qui se trouve dans l'Atlantique à 950 kilomètres à l'est des Petites Antilles, s'est renforcé en catégorie 3 avec des vents de 195 km/h, a indiqué jeudi le Centre américain des ouragans (NHC).



L'ouragan - qui en quelques heures est passé d'une catégorie 1 à une catégorie 3 - avance à 30 km/h dans une direction ouest-nord-ouest, précise le NHC. Il se déplace dans le sillage de l'ouragan Irma, une dépression de catégorie 5, la plus élevée de l'échelle de Saffir-Simpson, qui a déjà dévasté plusieurs îles des Caraïbes et fait au moins six morts.

Irma longeait jeudi le nord de la République dominicaine et d'Haïti où il a provoqué les premières inondations, en direction des îles Turks et Caïcos et des Bahamas, selon les prévisions du NHC. Il pourrait toucher le nord de Cuba vendredi soir ou samedi matin, puis

remonter vers la côte sud-est des Etats-Unis, frappant d'abord la Floride puis la Géorgie et la Caroline du Sud.

Irma va «être réellement destructeur» quand il arrivera sur les côtes de Floride, selon Brock Long, chef de l'agence américaine des situations d'urgence (Fema).

Le gouverneur de Géorgie a aussi décrété l'évacuation des zones littorales.

Un troisième ouragan, Katia, de catégorie 2, se trouvait jeudi de l'autre côté du Golfe du Mexique. Il pourrait affecter plus d'un million de personnes dans l'Etat mexicain de Veracruz (ouest) où il devrait arriver vendredi soir.

## OURAGAN IRMA:

### Au moins 9 morts et 7 disparus dans les îles françaises

L'ouragan "Irma" a fait au moins neuf morts et sept disparus dans les îles françaises des Caraïbes, selon le dernier bilan donné hier par le ministre français de l'Intérieur Gérard Collomb. Le précédent bilan gouvernemental avait fait état jeudi de quatre morts. L'ouragan, d'une intensité sans précédent, a dévasté les îles franco-néerlandaise de Saint-Martin et française de Saint-Barthélemy.

## RÉP. DOMINICAINE:

### Vents et fortes pluies alors qu'Irma s'approche

Des vents de 285 km/h et de fortes pluies touchaient jeudi la République dominicaine alors que l'ouragan Irma approchait, obligeant à évacuer environ 5.500 habitants.

Le cyclone, de catégorie cinq, a fait déjà au moins dix morts sur son passage et dévasté avec une violence inouïe un chapelet d'îles caribéennes. Jeudi soir, il se trouvait à 155 kilomètres au nord de la station balnéaire de Punta Cana, selon l'Office national de météorologie (Onamet).

«Actuellement le pays reçoit les pluies, les vents, les vagues sur la côte nord. Même si le centre (du cyclone) reste dans les eaux de l'Atlantique, les nuages persistent sur le territoire national», a indiqué le météorologue Francisco Holguin, du Centre des urgences (COE), pré-



sant qu'il est tombé 100 millimètres d'eau. Selon l'Onamet, l'œil du cyclone ne devrait pas toucher directement le territoire dominicain. Haïti, Cuba et la Floride sont ensuite menacés par son passage.

Le directeur du COE, Juan Manuel Méndez, a appelé la population à rester à l'abri car «le pire n'est pas encore passé», tandis que 5.582 personnes ont été relogées dans des hébergements de l'Etat ou chez des proches.

Au total, 1.116 logements ont déjà été affectés par les inondations, des chutes d'arbres et les rafales

de vent et les autorités ont effectué des coupures électriques préventives.

Une douzaine de communes étaient isolées par la crue des fleuves et dans l'est plusieurs routes ont été bloquées par des arbres tombés à terre. Une centaine de vols prévus jeudi et vendredi ont été annulés dans les aéroports de l'île et l'activité dans les entreprises était à l'arrêt.

Selon l'Onamet, les pluies et vents forts continueront pendant la nuit sur toute la zone côtière, surtout à Monte Cristi et Puerto Plata, qui restent en alerte rouge.

«Nous pouvons nous attendre à plus de 200 millimètres, nous allons avoir beaucoup de pluie dans cette zone. Saint-Domingue ne recevra peut-être pas de rafales de vent mais des précipitations, si», a prévenu M. Holguin.

AFP

## SELON UNE ÉTUDE Un anti-cholestérol a réduit la mortalité de 28% chez les hommes



Les résultats publiés mercredi de la plus longue étude de ce type jamais effectuée révèlent qu'un anti-cholestérol a permis de réduire de 28% le risque de mortalité chez des hommes sans maladie cardiovasculaire apparente mais avec un taux élevé de ce «mauvais» lipide.

L'étude est basée sur des données recueillies pendant vingt ans, provenant d'un essai clinique effectué sur 5.529 hommes. Il avait pour but de mesurer les effets des statines, des anti-cholestérol, comparativement à un placebo.

Quelque 2.560 d'entre eux avaient au début de l'étude un taux de cholestérol LDL supérieur à 190 milligrammes/décilitre de sang mais sans signe apparent de pathologie coronarienne. Un taux normal de LDL doit être inférieur à 100 mg/dL.

Les chercheurs ont déterminé que les hommes ayant pris une statine --40 mg par jour de pravastatine (Pravachol)-- ont abaissé de 27% le risque de maladie cardio-vasculaire et de 28% celui de décéder de cette pathologie comparativement à ceux traités avec un placebo. Le risque d'infarctus ou d'accident vasculaire cérébral a également été réduit de 25%. Enfin, le risque de décéder de toutes causes pendant cette période de vingt ans, était 18% moins élevé chez les sujets qui ont pris une statine. «Pour la première fois, nous avons montré que les statines réduisent le risque de mortalité dans ce groupe de la population qui paraissait généralement en bonne santé à l'exception de taux très élevés de LDL», a souligné le professeur Kausik Ray de l'Imperial College School of Public Health à Londres, l'un des principaux auteurs de cette étude parue dans la revue américaine Circulation.

«Ces résultats justifient les recommandations actuelles de traiter ce groupe avec des statines», a-t-il ajouté. Selon le professeur Ray, «il s'agit des indications les plus solides à ce jour que les statines réduisent l'incidence des maladies cardio-vasculaires et la mortalité en résultant chez les hommes avec un taux élevé de mauvais cholestérol».

Les participants à l'étude étaient âgés de 45 à 64 ans. Pendant les cinq années initiales de l'essai clinique, ils ont pris de la pravastatine ou un placebo.

Les quinze années restantes, ils ont été suivis par leurs médecins traitants.

## ENFANTS DU PLOMB AU KOSOVO: HRW dénonce l'inertie de l'ONU

L'ONU doit dédommager individuellement les victimes, dont des enfants, d'un empoisonnement au plomb dans ses camps de réfugiés au Kosovo après la guerre de 1999, a réclamé jeudi à New York l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW).



«L'ONU doit payer une indemnité individuelle à ceux qui ont été touchés par une contamination au plomb» et «fournir soins et éducation à tous les enfants affectés» qui ne bénéficient pas de services adaptés, a souligné HRW dans un communiqué. En 2016, un rapport de l'ONU avait conclu à l'échec de l'organisation à apporter la protection nécessaire à quelque 600 réfugiés, notamment issus de minorités, ayant fui la ville de Mitrovica et qui avaient trouvé refuge dans six camps gérés par les Nations unies.

Etablis à proximité d'un complexe sidérurgique, ces camps étaient contaminés, dans l'air et au sol, par du plomb et des produits toxiques. Selon le rapport des experts, «la force de l'ONU Minuk était au courant à partir de novembre 2000 des risques pour la santé encourus (dans ces camps) par ces réfugiés» et ne les a relogés ailleurs que plus de dix ans plus tard, a rappelé HRW.

Les rapporteurs avaient conclu de la nécessité pour l'ONU de présenter ses excuses et de verser une indemnité aux victimes. Malgré ces recommandations, l'ONU s'est bornée au printemps à créer un fonds financier sans prévoir d'indemnité individuelle. Le secrétaire général de l'ONU Antonio

Guterres, sans admettre de responsabilité particulière, avait exprimé «le profond regret de l'Organisation pour les souffrances endurées».

«L'ONU doit arrêter d'ignorer les conseils de ses experts et compenser les gens touchés à vie dans leur chair en raison des lacunes des Nations unies», a souligné Katharina Rall de HRW. En juin, l'ONG a rencontré 19 victimes d'empoisonnement au plomb, dont des enfants, et constaté les multiples problèmes de santé auxquels ils font face: convulsions, maladies rénales et pertes de mémoire.

En 2016, l'ONU avait déjà créé un fonds financier pour Haïti où des Casques bleus avaient propagé le choléra, tuant 9.000 Haïtiens et en rendant malades 800.000. Selon HRW, ce fonds n'a reçu que 2,7 millions de dollars, soit moins de 1% de son objectif. «Créer un fonds sans argent, c'est comme donner à quelqu'un un compte en banque vide pour reconstruire sa vie», a dénoncé Katharina Rall.

La mission de l'ONU au Kosovo n'a entamé l'évacuation des camps empoisonnés qu'à partir de 2006. À l'origine, ils étaient prévus pour durer seulement 45 jours. Les évacuations se sont poursuivies jusqu'en 2013, lorsque le dernier camp a été fermé. Pour nombre des réfugiés, c'était trop tard.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Le Soudan ferme ses frontières terrestres avec le Soudan du Sud, le Tchad et la Libye

Le Soudan a annoncé mercredi la fermeture de ses frontières terrestres avec le Soudan du Sud, le Tchad et la Libye, pour lutter contre la contrebande d'armes.

«Nous avons fermé nos frontières avec la Libye, le Tchad et le Soudan du Sud, afin d'empêcher la contrebande d'armes et de véhicules à quatre roues motrices», a déclaré le vice-président soudanais, Hassabo Mohamed Abdul-Rahman.

«Récemment, près de 60.000 véhicules à quatre roues motrices sont entrés au Soudan clandestinement par la Libye, le Tchad et le Soudan du Sud, pour ensuite être utilisés pour commettre des crimes, notamment des meurtres, de la contrebande, du blanchiment d'argent et du trafic de drogues», a-t-il ajouté.

Le vice-président a également indiqué qu'Interpol avait récemment demandé au Soudan de lui transmettre des informations concernant ces véhicules clandestins, pour aider l'organisation in-



ternationale de police criminelle à identifier les réseaux criminels impliqués dans ces actes.

En août dernier, le gouvernement soudanais a lancé une campagne de collecte des armes et des véhicules non autorisés dans la région du Darfour.

Au cours d'une visite au Darfour l'année dernière, le président Omar el-Béchir a souligné la détermination du pays pour collecter des armes dans la région, divisant ce projet en deux phases : tout d'abord une collecte en offrant une compensation aux personnes remettant des armes ou des véhicules, puis en promulguant une loi qui sanctionne les personnes en possession des armes et véhicules en question.

Auparavant, le gouvernement avait annoncé la création d'un Haut Comité pour la collecte d'armes et de véhicules non autorisés.

# BRÛLURES

## mode d'emploi

Les trois quarts des brûlures de l'enfant sont provoquées par des liquides très chauds : eau, huile, café... L'accident se produit le plus souvent à la cuisine, lors de la préparation des repas.



Si la peau de votre enfant est simplement rouge, passez la sous un filet continu d'eau froide pendant au moins dix minutes. Appliquez ensuite une crème hydratante ou un gel à base d'aloë vera qui calme la douleur et limite l'inflammation. Et surveillez l'éventuelle apparition de cloques dans les 24 à 48 h qui suivent. Surtout, n'appliquez jamais d'huile ou de corps gras sur la brûlure, cela asphyxie la peau. De même, le tulle gras ne doit être utilisé que par le médecin. Si la brûlure est plus étendue que la paume de la main, qu'elle a atteint le visage ou qu'elle est proche d'un orifice naturel, appelez immédiatement le Samu ou les pompiers.

### Il s'est brûlé avec un appareil électrique

En cas de contact accidentel avec un gaufrier, un fer à repasser ou des plaques élec-

triques, commencez toujours par débrancher l'appareil ou couper le courant directement au compteur.

Donnez ensuite les premiers soins en fonction de la gravité de la brûlure. Si la main de l'enfant reste « collée » ou en contact avec une prise de courant, une rallonge restée branchée... écartez-le à l'aide d'un matériau peu conducteur, comme un manche de balai en bois. Puis allongez-le et appelez les secours.

### Il s'est brûlé avec le feu

Éteufiez les flammes en enveloppant votre enfant dans une couverture. S'il est touché par de l'huile enflammée, utilisez une serviette après l'avoir humidifiée. Ne cherchez pas à enlever les vêtements collant à la peau et appelez les urgences pour les premiers soins.

## Tout doux sur les brûlures

Accident de barbecue ou gigot à la sortie du four, repassage qui tourne mal ou cheville ébouillantant le pot d'échappement du scooter: les brûlures s'invitent dans notre vie plus souvent qu'à leur tour. Règles à connaître en cas d'urgence.

### Qu'entend-on par « brûlure superficielle » ?

Comme un léger coup de soleil, une brûlure superficielle, ou du premier degré, n'affecte que l'épiderme, donc la surface de la peau. Elle n'est plus qu'un mauvais souvenir au bout de cinq ou six jours même si, sur le moment, on éprouve une sensation de chaleur, de sécheresse, de tension et surtout de douleur. La peau est rouge et inflammatoire. Pour se soigner, on peut se débrouiller seul. S'il n'y a pas d'amélioration au bout de sept jours, il faut voir un médecin illico.

### Et s'il y a des cloques ?

Elles attestent d'une brûlure du second degré. Si leur surface est inférieure à la paume de la main, elles guérissent en dix à quinze jours. Une brûlure du second degré profond, ce n'est pas la même chose : le derme est atteint. Il a alors une couleur blanc-rose et la surface atteinte est supérieure à la paume de la main. Une consultation est indispensable.

### Le troisième degré, c'est beaucoup plus grave ?

Oui, et il faut contacter les urgences au plus vite. La peau est parcheminée, durcie, inerte, parfois noire. Les terminaisons nerveuses étant atteintes, cela ne fait même plus mal. Et c'est paradoxalement cet élément qui est très préoccupant. Il faut aussi consulter rapidement si la zone atteinte dépasse 1 % de la surface corporelle (équiva-

lent de la paume de la main), surtout chez l'enfant et la personne âgée. Idem pour toute brûlure au niveau des yeux, du visage, des organes génitaux, des pieds et des plis de flexion. La fièvre peut aussi signifier un début d'infection.

### Quels sont les premiers réflexes à avoir ?

Le rafraîchissement immédiat permet de limiter l'extension de la brûlure.

Le plus simple ? L'eau du robinet. Place à la « règle des trois 15 » : ruissellement d'eau froide (à 15 °C), à 15 cm de la lésion durant 15 minutes. Après avoir séché délicatement en tamponnant, il faut nettoyer la lésion avec un antiseptique incolore et non piquant, puis appliquer une pommade apaisante et recouvrir d'une bande de gaze. Penser à retirer les vêtements du membre



brûlé, sauf s'ils collent à la plaie, ainsi que les bagues et bracelets qui pourraient gêner en cas de gonflement.

### Que faut-il éviter ?

D'abord, le coton hydrophile, qui laisse ses fibres sur la brûlure, et les antiseptiques alcoolisés ou -camphrés. Pas d'essence qui

masque l'évolution, ni de remède de grand-mère : huile, beurre, vinaigre, pomme de terre ou dentifrice. Il ne faut ni percer la cloque sous peine d'infection, ni exposer la zone atteinte au soleil dans les deux à trois mois qui suivent.

### Les précautions au quotidien

• Contrôler la température de l'eau chaude au robinet : un mitigeur, c'est mieux.

• Tourner le manche des casseroles ou des poêles vers l'intérieur de la cuisinière.

• Interdire aux enfants de chahuter dans la cuisine : ce n'est pas un terrain de jeu !

• Ne pas laisser les petits sans surveillance.

• Protéger la cheminée avec un pare-feu.

• Débrancher systématiquement le fer après chaque séance de repassage.

• Ne pas verser d'eau dans un récipient contenant de l'huile chaude.

## Douleur : soigner les petites brûlures

Entre les coups de soleil et les objets trop chauds que l'on touche, les petits accidents sont fréquents. Pour calmer la douleur et bien cicatriser, des solutions naturelles existent

### Petites brûlures : les bons remèdes

Les petites brûlures ne posent pas de problème particulier. Vous pouvez donc vous en occuper vous-même. Attention simplement aux fausses bonnes idées !

- N'appliquez jamais de glaçon, cela risque d'aggraver la situation.

- N'utilisez pas d'antiseptiques «colorés (type eosine...)». Ils faussent l'évaluation par un médecin, si son avis s'avérait nécessaire.

- Et faire appel à un « coupeur de feu » ? Pas si loufoque, ces personnes offrent leur service pour calmer les petites brûlures et interviennent dans certains services d'urgence, auprès des pompiers, des services de brûlés, de radiothérapie...

### Remèdes maison : 3 gestes d'urgence

1. Refroidir pendant 15 minutes. Le plus efficace est de faire couler de l'eau tiède (15 °C). Le temps peut sembler long, mais cela permet d'atténuer la douleur et de refroidir les tissus en profondeur qui risqueraient de continuer de chauffer. Poursuivre tant que la douleur est présente. Arrêter lorsque la sensation de froid se fait sentir, surtout chez un enfant.

2. Désinfecter avec de la chlorhexidine diluée (Biopseptyl®, Septeal®, Cytéal®), mais pas d'alcool ! Puis sécher en tamponnant.

3. Protéger en appliquant une crème cicatrisante, type Flamazine® pour son action antibactérienne, ou Cicatryl® pour son effet cicatrisant et antiseptique ou la célèbre Biafine®, protecteur cutané. Renouvelez l'application

Une ou deux fois par jour. Si besoin, recouvrez d'un pansement stérile qui ne collera pas à la peau comme du tulle gras. Et si la douleur persiste, prenez du paracétamol ou de l'ibuprofène.

### L'homéopathie calme la douleur

Pour apaiser la réaction inflammatoire induite par la chaleur, prenez :

- Apis mellifica 9 ou 15 CH, 5 granules toutes les 10 à 15 minutes, jusqu'à ce que la sensation de brûlure s'apaise.

- Belladonna 9 CH, une dose toutes les heures. Au fur et à mesure que la douleur s'atténue, espacer les prises, sans dépasser 24 heures.

- Terminer le traitement avec Apis mellifica 9 CH et Belladonna 4 CH, 5 granules matin, midi et soir.

# BLESSURES À LA MAIN Les gestes à connaître

La main est une des parties les plus fragiles de notre corps. Même sans saignements ou douleur particulière, une petite plaie peut entraîner la lésion d'un tendon.

Nos conseils pour éviter les gros soucis.

### En cas de brûlure, l'eau froide, c'est toujours bon ?

Oui, l'eau froide est la meilleure façon de refroidir la brûlure, qu'elle soit d'origine thermique (flamme, fer à repasser, plaque de four, radiateur), chimique (acide, gaz lacrymogène, ciment) ou électrique. Mettre la main sous l'eau froide pendant 10 minutes permet de stopper la propagation de la chaleur, donc de limiter la profondeur de la plaie. Cependant, si celle-ci laisse place à un décollement de la peau, une ampoule ou si la peau reste calcinée et insensible, il est indispensable de consulter immédiatement un médecin, car la brûlure est sûrement étendue au deuxième ou troisième degré, et nécessite alors une prise en charge spécifique.

### En cas de plaie minime, faut-il quand même consulter ?

Qu'une plaie soit minime (coupure de couteau, de verre, de boîte de conserve), sévère (lésion ou écrasement dus à un outil mécanisé) ou par injection (peinture, huile, vaccin animal ou gaz injecté à très forte pression), elle peut être responsable à long terme d'un handicap sévère. Mieux vaut donc ne pas prendre de risque et consulter rapidement un médecin. Auparavant, on désinfecte soigneusement la plaie avec un antiseptique doux, qui ne pique pas. Puis, on fait un pansement très légèrement serré avec une bande et on surélève le membre pour limiter le saignement. S'il s'agit d'une plaie sévère ou par injection, il est préférable de contacter un service d'urgences main pour une prise en charge rapide.

### Je me suis fait mordre, je désinfecte, ça suffit ?

Non, car une morsure n'est pas une plaie anodine. Même minime, elle a souvent tendance à s'infecter (une infection peut se développer en quelques heures). On doit donc obligatoirement, et en urgence, la montrer à un médecin qui explorera soigneusement la plaie. Il évaluera aussi les risques de contamination (tétanos, hépatite C). L'occasion de vérifier que votre vaccination antitétanique est à jour. Sur le moment, lavez abondamment la blessure à l'eau et au savon pour enlever les saillies et les microbes contenus



dans la salive de l'animal. Appliquez ensuite un antiseptique au pH neutre, de type Betadine® ou Septivon®, et protégez la blessure par un pansement.

### Je me suis piqué, c'est grave ?

Clou, épine, couteau, barbelé... de nombreuses piqûres passent inaperçues ou nous semblent banales. Pourtant, si elles sont mal soignées, elles peuvent entraîner des infections de la main (panaris, plégmon, arthrite septique) ou des inflammations chroniques sévères. Attention donc à ne pas les négliger ! Ayez le réflexe de désinfecter immédiatement votre main avec un antiseptique, puis de la laver régulièrement à l'eau et au savon. Si dans les heures ou les jours qui suivent, un rougeur apparaît, accompagnée d'une douleur locale et d'une chaleur, rendez-vous vite chez un médecin. Vérifier par ailleurs que votre vaccination antitétanique est à jour.

### Fracture, entorse, luxation : immobilisation obligatoire ?

Pour se remettre correctement, une fracture doit effectivement être immobilisée pendant trois ou quatre semaines, selon sa gravité. Les entorses et luxations donnent parfois lieu à une immobilisation de quelques jours, mais pas plus. Au-delà, la main risque de conserver une raideur articulaire. Suite à un choc choc, si votre doigt ou votre poignet se met à gonfler, le mieux est de l'immobiliser par un bandage. Au besoin, fixez votre doigt contre son voisin, qui fera office d'attelle. Et consultez sans attendre un médecin pour

effectuer une radio. Celle-ci déterminera si la fracture ou entorse doit être rapidement opérée. Ces pathologies peuvent en effet déboucher sur des douleurs ou des troubles de la consolidation si elles ne sont pas bien soignées.

### En cas d'arrachement de doigts, quels sont les gestes à éviter ?

Une alliance qui s'accroche au grillage, une main entraînée dans une machine, il suffit de peu de chose pour que les doigts soient sévèrement blessés, voire arrachés. Ce traumatisme de la main est le plus grave car, même replanté, le doigt garde de lourdes séquelles. Il faut savoir qu'un doigt amputé peut se nécroser en quelques heures, et une réimplantation ne peut être envisagée que dans la limite de ces quelques heures (6 au maximum). Premier réflexe : ne pas essayer de retirer l'alliance si celle-ci est restée sur le doigt, vous risqueriez d'aggraver la lésion. Si le doigt a été totalement arraché, rassemblez les fragments amputés dans une compresse ou un linge propre, puis dans un sac plastique étanche.

Placez celui-ci sur un sac contenant de la glace mais, surtout, ne mettez pas le membre arraché en contact direct avec celle-ci : cela pourrait créer une gelure (passage du chaud au froid) qui rendrait impossible toute réimplantation. Faites un pansement légèrement compressif avec une bande et surélevez la main pour limiter le saignement. Contactez rapidement un service d'urgences main pour bénéficier d'une prise en charge adaptée.

## Blessures à la main : comment éviter les accidents

La main est une des parties les plus fragiles de notre corps. Même sans saignements ou douleur particulière, une petite plaie peut entraîner la lésion d'un tendon. Nos conseils pour éviter les gros soucis.

### Comment les prévenir ?

La meilleure protection reste le port du gant. Il en existe de très résistants, adaptés à nos activités quotidiennes : anti-coupures, anti-écrasement, contre le feu, pour tailer des rosiers, protections pour faire du roller, etc. Ils sont indispensables pour éviter qu'une activité anodine ne tourne au drame.

### Faut-il enlever ses bagues pour bricoler ?

Si elles s'accrochent à un clou ou à une poignée de porte, elles peuvent entraîner l'arrachement de la phalange. Sur les plans fonctionnel et émotionnel, les amputations de doigt portant l'alliance sont dramatiques. Il faut donc prendre l'habitude d'enlever celle-ci dès que l'on bricole, que l'on cuisine ou que l'on fait du sport. Par ailleurs, les bijoutiers peuvent aujourd'hui « fragiliser » les bagues, c'est-à-dire faire en sorte qu'elles se rompent en cas de choc violent, pour préserver le doigt.

### Quels sont les bons gestes pour ne pas se blesser ?

Prendre le temps de bien dégager le plan de travail de tout objet à risque, ne pas se précipiter, accomplir sa tâche calmement en utilisant le bon outil.

Veiller à éloigner les enfants des activités dangereuses, ne pas hésiter à demander de l'aide pour un travail lourd, prendre le temps de lire le mode d'emploi des outils mécanisés pour maîtriser leur fonctionnement et, surtout, ne pas oublier d'enclencher le système de protection, s'il y en a un.

## KENYA:

## L'opposition lance un appel aux dons pour le scrutin du 17 octobre

La coalition d'opposition Nasa a lancé hier un appel à donations auprès de ses partisans, pour l'aider à financer la campagne pour le scrutin présidentiel du 17 octobre, après l'invalidation par la justice de l'élection du 8 août.

«Les élections doivent avoir lieu le mois prochain et nous appelons tous nos supporters dans le pays à participer à ces élections en faisant une contribution financière à la campagne», a déclaré le leader de l'opposition Raila Odinga, lors d'une conférence de presse à Nairobi.

C'est munis d'un carton sur lequel était inscrit le numéro de compte Mpesa - un système de transfert d'argent via téléphone mobile - que M. Odinga et son colistier Kalonzo Musyoka se sont présentés aux caméras pour solliciter ces contributions.

«Chaque sou apporté comptera», a ajouté M. Odinga. Cet appel à donations donne à penser que Nasa éprouve des difficultés à financer sa campagne pour l'élection du 17 octobre, tandis que le président sortant Uhuru Kenyatta et son colistier ont eux déjà repris leurs meetings dans plusieurs régions du pays.

Saisie par l'opposition, la Cour suprême a annulé le 1er septembre le résultat du scrutin du 8 août, à l'issue duquel le président Kenyatta avait été proclamé vainqueur avec 54,27% des voix, contre 44,74% à M. Odinga.

La Cour avait justifié cette décision, inédite sur le continent africain, en estimant que l'élection n'avait «pas été conduite en accord avec la Constitution», et que des «illégalités et irrégularités (en avaient) affecté l'intégrité».

La Commission électorale (IEBC) a fixé au 17 octobre, soit dans la limite des deux mois imposée par la Constitution, la date de la nouvelle présidentielle.

## NIGERIA:

## 19 personnes kidnappées par des hommes armés dans le sud-est

Des hommes armés ont kidnappé les 19 personnes à bord d'un bus intercepté près de la grande ville du sud-est du Nigeria, Port Harcourt, faisant suite à une série d'enlèvements ces dernières semaines, a annoncé hier la police.

Selon le porte-parole de la police de l'Etat de Rivers, Nnamdi Omoni, les policiers ont réussi à libérer 12 des victimes depuis que l'attaque s'est produite, jeudi.

«Les forces de sécurité continuent de passer au peigne fin la brousse où les victimes ont été emmenées», a-t-il déclaré.

C'est le quatrième incident de ce type qui survient dans le sud-est du Nigeria en l'espace de deux mois.

Des hommes armés avaient enlevé 11 passagers d'un bus près de Port-Harcourt le 28 août, cinq autres personnes ayant réussi à s'enfuir.

Les enlèvements contre rançon sont fréquents dans cette région riche en pétrole du Nigeria, premier producteur d'Afrique avec l'Angola, où les gangs criminels ciblent généralement les travailleurs expatriés. Mais ils se sont progressivement répandus dans tout le pays dans un contexte de récession économique, notamment dû à la chute des cours mondiaux du baril et aux attaques rebelles sur les infrastructures pétrolières.

## GABON:

## Le ministre de l'habitat Ben Moubamba écarté du gouvernement

Le ministre de l'Habitat Bruno Ben Moubamba, l'un des symboles au Gabon du dialogue et de l'ouverture voulus par le président Ali Bongo Ondimba après sa réélection contestée il y a un an, a été écarté du gouvernement, a indiqué jeudi soir un communiqué du Premier ministre.

«Troisième homme» du scrutin présidentiel du 31 août 2016, avec un peu plus de 0,5% des voix, derrière M. Bongo et son rival Jean Ping, l'ex-opposant avait été nommé vice-Premier ministre fin septembre dans le premier gouvernement d'Emmanuel Issoze Ngondet, avant d'être rétrogradé au rang de ministre d'Etat lors d'un remaniement en août.

La veille de son limogeage, M. Ben Moubamba, avait attaqué frontalement le Premier ministre sur sa page Facebook.

Le gouvernement «ne saurait en aucune manière devenir un forum au sein duquel chaque individu fait valoir ses propres intérêts», indique le communiqué du Premier ministre annonçant le nom du remplaçant de M. Ben Moubamba, Josué Mbadinda Mbadinda. Sans nommer M. Ben Moubamba, le communiqué rappelle les «trois principes fondamentaux» de l'action gouvernementale: la solidarité, le devoir de réserve et le respect de la hiérarchie.

## SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

## Impossibilité d'inclure les territoires sahraouis occupés dans les accords entre l'UE et le Maroc

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a tenu mercredi sa première audience consacrée à l'examen de l'affaire portée par l'Association de solidarité avec le Sahara Occidental contre le ministère britannique de l'Agriculture et de l'Alimentation et le HMRC (service britannique responsable de la collecte des taxes et des impôts), concernant les ressources sahraouies spoliées par le Maroc dans les territoires sahraouis occupés.

A cet effet, plusieurs avocats ont affirmé l'impossibilité d'inclure les territoires sahraouis occupés dans les accords signés entre l'UE et le Maroc, le Sahara Occidental étant une partie tierce.

L'audience s'est déroulée en présence des avocats de la défense représentant l'association de solidarité avec le Sahara Occidental, d'avocats de l'UE et d'avocats des gouvernements français et espagnol, outre le représentant du front Polisario, coordonnateur sahraoui avec la Minurso, Mohamed Khadad et d'avocats de l'association des agriculteurs marocains.

L'audience s'est déroulée sous la présidence des



mêmes magistrats et du même procureur général, à l'origine de la décision prononcée dans le cadre du procès tenu sur les échanges agricoles entre l'UE et le Maroc le 21 dé-

cembre 2016. Les avocats britanniques ont affirmé dans leurs plaidoyers qui ont duré 4 heures que «les Sahraouis ne profitent pas de leurs richesses et que le principal bénéficiaire de-

meure l'occupant marocain, d'où la nécessité de se référer au droit international pour traiter cette affaire». Ce qui signifie que le peuple sahraoui représenté par le Polisario, seul et unique représentant légitime des Sahraouis, conformément à la résolution onusienne 3437 de 1979, est souverain sur ses ressources naturelles qui ne doivent pas être exploitées, sans son approbation ni contre ses intérêts», ont-ils indiqué.

La CJUE a fixé la date du 15 décembre prochain pour écouter le réquisitoire du procureur général avant de prononcer sa décision lors du premier trimestre 2018.

## LIBYE:

## L'émissaire de l'ONU espère un retour de la Manul «en octobre»

L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé espère le retour de la mission de l'ONU (Manul) dans le pays en octobre, après l'avoir quitté en 2014 en raison des violences.

«Il est de notre devoir d'être dès que possible près des gens afin de les soutenir et de les aider. C'est pourquoi nous voulons de nouveau augmenter notre présence, évidemment en gardant à l'œil la situation sécuritaire», a déclaré M. Salamé dans l'édition de vendredi du journal allemand Die Welt.

«J'espère (...) que nous pourrions à partir de début octobre accomplir



de nouveau une part essentielle de nos activités en Libye», a-t-il ajouté.

Mais d'abord, une mission d'«un peu moins de 250» soldats de l'ONU doit être déployée pour assurer la sé-

curité du personnel de la Manul.

A l'image de la plupart des missions diplomatiques, la Manul avait quitté la Libye en 2014 face à la recrudescence des violences. Elle est basée depuis à

Tunis, mais ses membres effectuent régulièrement des missions en Libye.

M. Salamé s'est dit aussi préoccupé par la situation dans les camps de migrants: «Je pense que ces camps pourraient être beaucoup plus humains», a-t-il indiqué, estimant que «la vie quotidienne» devait y «changer radicalement».

## RDCONGO:

## L'ONU dénonce des «souffrances humaines à très grande échelle» au Kasai

L'ONU a dénoncé hier des destructions massives et des «souffrances humaines à très grande échelle» dans la région du Kasai, une région du centre de la République démocratique du Congo en proie à des troubles depuis plus d'un an.

Une équipe du Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) est rentrée la semaine dernière d'une première mission sur le territoire de Kamonia, à la frontière entre la RDC et l'Angola, qui a été au centre des troubles.

Selon une porte-parole du HCR, 9 villages sur 10 près de la ville frontalière de Kamako ont été entièrement brûlés lors d'attaques menées par des groupes armés, ou lors de combats entre ces groupes et les forces gouvernementales.

«Des groupes armés locaux ont systématiquement détruit ou pillé les centres de soins, des écoles ou d'autres bâtiments publics», a indiqué la porte-parole du HCR Cécile Pouilly.

«Les enseignants et les soignants ont fui ou ont été tués», a-t-elle ajouté.



Des centaines d'enfants ont été séparés de leurs parents ou ont été témoins de leur meurtre, a ajouté le HCR.

«Les destructions et les souffrances humaines induites par le conflit dans la région du Kasai ont atteint une très grande échelle», toujours selon l'agence des Nations unies.

En août dernier, le Haut commissariat aux droits de l'homme de l'ONU avait indiqué que quelque 251 personnes, dont 62 enfants, ont été victimes d'exécutions sauvages entre mars et juin dans le Kasai.

La crise de la région du Kasai a commencé il y a un an et s'étend à 9 des 26 provinces de la RDC, selon HCR.

A présent, une grande partie du territoire au cœur du conflit est sous le contrôle des forces du gouvernement, mais le retour à la paix reste fragile, note le HCR.

Le HCR a lancé un appel de fonds de 102,5 millions de dollars pour financer ses opérations dans la région. A ce jour, seuls 17% de cet appel ont été financés.

Les violences qui impliquent miliciens, soldats et policiers au Kasai ont causé depuis un an la mort de plus de 3.000 personnes, d'après des chiffres rassemblés par l'Eglise catholique, et environ 1,4 million de gens ont fui leurs foyers dans cette région, selon l'ONU.

Ces violences ont éclatées en septembre 2016, un mois après la mort d'un chef traditionnel, Kamwina Nsapu, tué lors d'une opération militaire après s'être révolté contre le pouvoir de Kinshasa.

## TURQUIE: Une Allemande jugée pour ses liens présumés avec Gülen

Une Allemande comparait depuis jeudi devant un tribunal turc pour ses liens présumés avec le réseau du prédicateur Fethullah Gülen qui est accusé du putsch raté de 2016, indiquaient hier plusieurs médias allemands.

Cette femme dont l'identité n'a pas été dévoilée est jugée par le tribunal de Karaman, dans le sud de la Turquie, selon le quotidien Süddeutsche Zeitung et les chaînes régionales WDR et NDR.

Selon les trois médias, qui ont pu consulter l'acte d'accusation, il lui est reproché d'être à la tête d'un mouvement de femmes affilié au prédicateur qui rejette les accusations de coup d'Etat à son encontre.

Elle aurait ouvert un compte dans une banque réputée proche de M. Gülen et aurait été présente lors d'une réunion de proches du prédicateur dans un hôtel d'Ankara.



Des «preuves» auraient également été saisies lors d'une perquisition à son domicile, précisent les trois médias.

Elle encourt une peine de plusieurs années de prison, selon la même source, qui ne précise pas la durée du procès.

Née en Turquie, cette femme a vécu pendant une vingtaine d'années en Allemagne et possède depuis quinze ans la nationalité allemande.

Cette femme, qui n'a pas la nationalité turque, s'était installée depuis quelques temps

en Turquie, selon les médias allemands.

Elle avait été interpellée en août et placée en détention, puis relâchée avec interdiction de quitter la Turquie. Sa fille avait également été brièvement arrêtée.

Elle est la première personne allemande à être jugée en Turquie dans ce contexte.

Dix Allemands sont toujours détenus par les autorités turques pour des motifs «politiques» selon Berlin, après la libération jeudi d'un ressortissant allemand arrêté la semaine dernière.

## GRÈCE: Accélération des arrivées de réfugiés en août (HCR)

Les arrivées de réfugiés en Grèce se sont «accéléérées» au mois d'août, a annoncé hier le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), rendant encore plus difficiles les conditions de vie dans les camps surpeuplés des îles grecques.

Dans un communiqué, le HCR se déclare «inquiété de la détérioration de la situation dans les îles de la mer Egée», dans l'est de la Grèce.

«Le nombre de nouveaux arrivants, qui s'est accéléré en août, augmente la pression sur les capacités d'accueil déjà surpeuplées et entrave les efforts pour améliorer les conditions» dans les camps, ajoute le communiqué.

Au cours du mois d'août, 3.600 réfugiés sont arrivés par la mer Egée, contre 2.000 en juillet, selon le HCR.

La plupart, venant notamment de Syrie et d'Irak et parmi lesquels se trouvent de nombreux enfants, sont arrivés dans les îles de Lesbos, Chios, Samos et Leros.

L'afflux des migrants et réfugiés en Grèce depuis les côtes occidentales de la Turquie, pays



voisin, s'est considérablement réduit depuis mars 2016, lors de la signature du pacte UE-Turquie, l'Italie étant désormais le pays enregistrant le plus grand nombre d'arrivées.

Quelque 60.000 réfugiés et migrants majoritairement syriens et afghans se trouvent actuellement en Grèce, répartis dans des camps à travers le pays.

## CORÉE DU NORD: «Trop tôt» pour se prononcer sur les sanctions

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a indiqué hier qu'il est «trop tôt» pour se prononcer sur d'éventuelles sanctions de l'ONU contre la Corée du Nord, estimant qu'il «n'existe pas d'alternative» à un dialogue avec Pyongyang.

«En ce moment, le Conseil de sécurité travaille sur une nouvelle résolution, il est encore trop tôt pour faire des pronostics sur la forme qu'elle prendra», a déclaré le ministre russe, lors d'une conférence de presse à l'issue d'une rencontre à Moscou avec son homologue français, Jean-Yves Le Drian.

Soulignant la «priorité donnée aux efforts visant à reprendre le processus politique», M. Lavrov a affirmé qu'«une alternative à ces efforts n'existe pas

si nous souhaitons résoudre les problèmes nucléaires de la péninsule coréenne et sur le long terme».

De son côté, le chef de la diplomatie française a estimé que les sanctions étaient «nécessaires pour amener la Corée du Nord à la table des discussions».

Le Conseil de sécurité des Nations unies, dont la Russie et la France sont des membres dotés du droit de veto, doit se prononcer lundi sur de nouvelles sanctions internationales contre la Corée du Nord, voulues par les Etats-Unis et soutenues par la France.

Le président russe Vladimir Poutine a qualifié ces éventuelles sanctions de mesures «inefficaces» et a insisté sur la nécessité d'un dialogue avec la Corée du Nord dont les diri-

geants, selon lui, «mangeront de l'herbe mais ne renonceroient pas au programme» nucléaire.

Il est «impossible d'intimider» la Corée du Nord, a prévenu jeudi M. Poutine, disant espérer un retour «au bon sens» pour éviter «un conflit à grande échelle».

Le chef d'Etat russe plaide pour un double moratoire des essais

ballistiques et nucléaires nord-coréens mais aussi des manœuvres militaires conjointes entre Américains et Sud-Coréens, conformément à la feuille de route mise au point par Moscou et Pékin.

Mais ni Washington ni Tokyo n'y sont favorables. «Le temps n'est pas au dialogue», a ainsi déclaré jeudi à l'AFP le porte-parole de la diplomatie japonaise, Norio Maruyama.

## CORÉE DU NORD: Pékin appelle Paris à «apaiser la situation»

Le président chinois Xi Jinping a appelé hier la France à contribuer à l'apaisement de la crise avec la Corée du Nord, lors d'un appel téléphonique avec son homologue français Emmanuel Macron, a rapporté la télévision chinoise.

«La Chine espère que la France, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, jouera un rôle constructif pour apaiser la situation et relancer le dialogue» dans le dossier nord-coréen, a déclaré M. Xi, selon des propos rapportés par la chaîne publique CCTV sur les réseaux sociaux.

Comme il l'avait déjà déclaré quelques heures plus tôt à la chancelière allemande Angela Merkel, le président chinois a répété que son pays souhaitait «la dénucléarisation de la péninsule coréenne». «La question coréenne ne peut être résolue que par des moyens pacifiques, par le dialogue et des consultations», a-t-il ajouté.

Selon la télévision chinoise, Emmanuel Macron a déclaré que la France était attachée au maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne et se tenait prête à renforcer sa coopération avec la Chine pour parvenir à un règlement de ce dossier.

La Chine et la France sont toutes deux membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, auquel les Etats-Unis ont soumis un nouveau projet de sanctions de la Corée du Nord, à la suite du puissant essai nucléaire mené dimanche par ce pays.

Ce projet est soutenu par la France et le Royaume-Uni. Les Etats-Unis souhaitent passer au vote dès lundi, mais la Russie comme la Chine insistent sur le dialogue avec le pouvoir nord-coréen et soulignent que de nouvelles sanctions ne suffiront pas à obtenir la fin du programme nucléaire de Pyongyang.

MM. Xi et Macron n'ont pas évoqué la question des sanctions selon le compte-rendu diffusé par CCTV.

## CRISE DU GOLFE: Les pays arabes hostiles au Qatar contestent des déclarations du médiateur koweïtien

Les quatre pays arabes hostiles au Qatar ont contesté hier des déclarations de l'émir du Koweït, médiateur dans la crise du Golfe, en niant tout progrès dans la recherche d'une solution à cette dispute sans précédent.

Dans un communiqué publié tôt vendredi par l'agence de presse officielle saoudienne SPA, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Egypte, ont réagi à des déclarations faites par l'émir de Koweït, cheikh Sabah al-Ahmad Al-Sabah aux côtés du président américain Donald Trump à la Maison Blanche.

Ils ont mis en doute l'affirmation faite par cheikh Sabah, selon laquelle le Qatar serait prêt à accepter les treize demandes formulées par ces quatre pays et répété que «la négociation sur ces demandes ne doit être précédée par aucune condition».

Les quatre pays ont également «regretté que l'émir de Koweït ait affirmé que sa médiation a empêché une escalade militaire» en soulignant que «l'option militaire n'a jamais été envisagée dans ce conflit». L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Egypte, suivis par d'autres pays, ont rompu depuis le 5 juin leurs relations diplomatiques avec Doha, lui reprochant notamment de soutenir des groupes extrémistes. Ils ont aussi imposé des sanctions sans précédent, notamment un blocage des voies d'accès maritimes, aériennes et terrestres vers ce petit émirat gazier. Le Qatar nie soutenir des groupes extrémistes et affirme que ces pays tentent d'empiéter sur sa souveraineté.

## SYRIE: D'importants chefs de Daech tués par l'armée russe

L'armée russe a affirmé hier avoir tué plusieurs responsables de l'organisation terroriste «Daech» dont celui de Deir Ezzor, dans l'est de la Syrie. «A la suite d'une frappe ciblée dans les environs de Deir Ezzor, un poste de commandement, un centre de communication et environ 40 éléments de Daech ont été tués», a indiqué le ministère russe de la Défense dans un communiqué publié sur Facebook, précisant que cette frappe a eu lieu mardi. «Selon des informations confirmées, quatre chefs influents font partie» des terroristes tués, «dont l'émir de Deir Ezzor», ajoute le communiqué.

Selon la même source, l'Ex-commandant des forces spéciales de la police du Tadjikistan, le colonel Goulmourov Halimov qui avait disparu en avril 2015 et avait annoncé le mois suivant avoir rejoint Daech en Syrie a également été tué. Washington offrirait trois millions de dollars pour la capture de ce tireur d'élite confirmé, qui a suivi entre 2003 et 2014 cinq stades d'entraînement aux Etats-Unis et au Tadjikistan. Quant au chef de Deir Ezzor, un terroriste d'origine saoudienne chargé de faire passer des éléments étrangers en Syrie. Les Etats-Unis offrirait cinq millions de dollars pour toute information conduisant à sa capture. L'armée russe intervient depuis septembre 2015 en soutien à l'armée syrienne. Avec son soutien, l'armée syrienne a remporté une importante victoire en brisant mardi le siège d'une des deux enclaves gouvernementales de Deir Ezzor assiégées par les terroristes depuis 2015. La province de Deir Ezzor est la dernière de Syrie encore aux mains de Daech.

## MIHOUBI : L'Etat mobilisé pour la protection et l'entretien des sites archéologiques

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé jeudi à Tipaza, que l'Etat était mobilisé à travers ses institutions pour la protection et l'entretien des sites archéologiques.



M. Mihoubi, qui effectuait une visite à la wilaya de Tipaza pour s'enquérir de la situation des sites archéologiques que recèle la région, a mis en avant la responsabilité du ministère en vue de protéger ce patrimoine historique mondial, mettant l'accent sur le rôle des établissements relevant de son secteur à accomplir pleinement leurs tâches dans ce domaine d'autant que l'Algérie dispose de 60% des ruines romaines existant dans le monde.

Dans le même contexte, le ministre a rappelé le nombre de chercheurs algériens qui ne cesse d'accroître chaque année dans les sites de recherche vue que le travail se poursuit dans ces sites à l'effet d'aménager les musées, d'assurer la formation et de mettre à niveau les chercheurs ainsi que de travailler de concert avec les experts de l'Unesco.

Les experts internationaux expriment leur satisfaction lorsqu'ils s'enquerraient du travail des chercheurs algériens en donnant des orientations pour améliorer la performance des établissements locaux, a-t-il dit, ajoutant que le fait de travailler avec les partenaires étrangers dans ce genre de recherches

traduit le grand intérêt qu'accorde l'Etat pour préserver ce legs civilisationnel.

A cette occasion, le ministre a appelé les chercheurs algériens à conjuguer leurs efforts pour protéger ces sites archéologiques et de les faire connaître, soulignant que «tout débat doit être fait dans un cadre scientifique».

A propos des sites archéologiques classés, le ministre a estimé qu'«un grand travail se fait à leur niveau, ajoutant que ces sites font l'objet d'un grand intérêt et d'un suivi permanent».

S'agissant du site Les Trois Ilets à El Hamdania (Cherchell), qui est proche du grand projet stratégique qu'est le port de Cherchell, le ministre a rassuré que le projet n'aura aucun impact sur le site qui restera préservé.

Concernant le Mausolée royal qui est l'un des monuments méditerranéens nécessitant un entretien et une protection spéciales notamment à l'intérieur du mausolée, le ministre a soutenu que le dossier sera présenté à l'expertise en matière de sécurité d'autant que les portes du site seront ouvertes aux visiteurs une fois les conditions seront réunies.

## ORAN : Présentation prochaine des pièces «El assad wal hattaba» et «asghar mini» dans un nouveau look

Le théâtre régional «Abdelkader Alloula» d'Oran (TRO) présentera, prochainement, deux pièces théâtrales pour enfants «El assad wal hattaba» et «asghar mini» dans une nouvelle adaptation, a-t-on appris auprès de cet établissement culturel.

Deux nouvelles figures y prendront part.

Reffas Hocine dans la première pièce et Mustapha Meratya dans la deuxième, en remplacement respectivement de Safir Salem et Sofiane Messaoud partis en retraite, a indiqué la chargée de communication au TRO.

Produite en 2010, mise en scène par Samir Bouanani et écrite par Mourad Senoussi, la pièce «El assad wal hattaba» sera présentée le 22 septembre en cours, celle de «Asghar mini» est programmée le 29 du même mois, a ajouté Sanae Zaoui notant que cette œuvre, produite en 2013, a été mise en scène par Chekkak Safia et coécrite par la réalisatrice et Boualem Hafid.

Ces deux pièces, présentées plusieurs fois, ont drainé chaque fois un grand nombre de spectateurs jeunes et adultes.

A noter que des représentations théâtrales seront programmées en cette rentrée sociale, chaque vendredi après-midi au lieu de la matinée pour attirer un plus grand nombre d'amateurs du 4ème art, a souligné le responsable du TRO.

Parallèlement aux représentations théâtrales, le hall de cet édifice abritera



des activités culturelles, des jeux de magie et des expositions de livres de maisons d'édition qui ont apprécié cette initiative, a indiqué Mourad Senoussi, soulignant : «nous oeuvrons pour que le TRO devienne un espace divers pour développer les talents des enfants, public de demain».

Dans ce cadre, le théâtre régional «Abdelkader Alloula» envisage de signer une convention avec la direction de l'éducation et oeuvrer avec les comités de quartiers pour permettre aux enfants de découvrir les métiers du théâtre et les modalités de réalisation d'une pièce avant sa représentation sur scène.

Le programme théâtral du mois de septembre comprend des activités destinées aux adultes dont la pièce de la troupe «Awhar El Masrah» et un récital poétique de l'association «El Fadl» d'Oran, en plus de l'accueil d'une troupe indienne.

## TIZI-OUZOU : La deuxième édition du salon de l'enfant sous le signe de la rentrée scolaire

La deuxième édition du salon de l'enfant qu'organise la direction de la Culture à l'occasion de la rentrée scolaire 2017-2018 s'est ouverte jeudi à la maison de la Culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

Placé sous le thème «l'enfant, le citoyen de demain», l'événement se veut être un moyen d'accompagnement des écoliers dans leur rentrée scolaire et une transition entre les vacances et la reprise des cours, a déclaré la directrice de la Culture lors de la cérémonie d'ouverture.

Le salon de l'enfant est aussi une occasion pour les parents d'acheter les manuels scolaires qui sont en vente depuis mercredi à la salle des expositions de la maison de la culture mais aussi d'autres livres susceptibles d'apporter de l'aide à leurs enfants dans leur scolarité, a-t-elle précisé.

D'ailleurs, l'espace réservé à la vente du livre scolaire a été pris d'assaut par des parents qui étaient nombreux à venir se procurer les lots complets de manuels qui sont disponibles pour les trois paliers de l'Education nationale.

Plusieurs maisons d'édition, dont La pensée, Anaïs et Houroufi El Moufadhala ont exposé une multitude d'ouvrages et de livres parascolaires au niveau des espaces d'exposition de la maison de la culture où les festivités se poursuivront jusqu'au 12 septembre prochain.

Des ateliers de dessin, de lecture, d'écriture, de conte et de travaux manuels ont été également lancés dans l'après midi de jeudi à l'occasion de l'ouverture du salon.

Et dans le but d'inclure l'éducation

**Publicité**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

## AVIS D'INFRUCTUOSITE POUR LA DEUXIEME FOIS N° 80/S.E.Q/2017

Conformément aux dispositions des articles 52 alinea 07 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation des services public.

Le président de l'A.P.C de Mohammadia, informe l'ensemble des soumissionnaires, l'infructuosité de l'avis d'appel d'offre paru n° 59/S.E.I/2017 en date 28/06/2017 pour la première fois, concernant le projet :

### AMENAGEMENT URBAIN :

- LOT03 : aménagement urbain RUE MOHAMED FILALLI (sahouria)
- parru dans les quotidien nationaux .
- Déclare l'infructuosité de l'opération vu que les plis ne sont pas conforme aux clauses du cahier charge notamment l'article 3.

## SELON UNE ÉTUDE Des traces ADN dans des grottes de glace de l'Antarctique

Un monde mystérieux d'animaux et de plantes -dont certaines espèces potentiellement inconnues- pourrait exister dans des grottes creusées par l'activité volcanique sous les glaciers de l'Antarctique, affirmaient hier des chercheurs australiens.

Creusées par la chaleur libérée par les volcans, ces grottes sont éclairées par la lumière du jour filtrée au travers de la glace en surplomb et la température y atteint 25 degrés, indiquent ces scientifiques qui avancent l'hypothèse de l'existence d'un écosystème propre, loin de la surface.

Publiée par le journal *Polar Biology*, l'étude conduite par l'Université nationale australienne dans le secteur du Mont Erebus, le volcan actif le plus austral du monde, situé sur l'île de Ross, a permis de montrer l'existence d'un important réseau de grottes.

La chercheuse Ceridwen Fraser a déclaré que l'analyse d'échantillons de sol prélevé dans les grottes avait révélé des traces intrigantes d'ADN provenant d'algues, de mousses et de petits animaux.

Si la plupart sont similaires à celles d'organismes vivants connus, certaines séquences ADN n'ont pas pu être identifiées, a-t-elle dit.

«Les résultats de cette étude nous donnent des perspectives alléchantes quant à ce qui pourrait vivre sous la glace de l'Antarctique.»

Il se pourrait même qu'il y ait de nouvelles espèces d'animaux et de plantes», a-t-elle ajouté.

«La prochaine étape sera d'aller chercher pour voir si on peut trouver des populations vivant sous la glace de l'Antarctique.» Elle a expliqué qu'en dépit des températures glaciales de l'Antarctique, la chaleur dégagée par la vapeur émanant du



volcan pouvait rendre les grottes propices à la vie, du fait de la lumière filtrant au travers de la glace là où celle-ci est peu épaisse.

Charles Lee, chercheur à l'Université de Waikato en Nouvelle-Zélande, a relevé que l'Antarctique comptait un nombre important de volcans. Les réseaux de grottes sous la glace peuvent par conséquent être relativement courants, a-t-il dit.

«Nous ignorons combien de systèmes de grottes existent autour des volcans d'Antarctique, et comment ces environnements peuvent éventuellement être connectés», a-t-il dit.

«Ils sont vraiment difficiles à identifier, à atteindre et à explorer.» Dans un entretien au Brisbane

Times, Mme Fraser avance plusieurs hypothèses pour expliquer la présence de traces ADN. «Il y a des vents forts en Antarctique, il est donc possible que de la matière morte ait été emportée dans les grottes et que nous la retrouvions dans nos analyses, ou il pourrait s'agir de matière vraiment vieille datant d'avant que ces zones soient recouvertes de glace», a-t-il dit. «Ce qui sera important sera de trouver des plantes et des animaux à l'intérieur», a-t-il ajouté. «Pour être honnête je ne pense pas que personne n'ait vraiment regardé.»

Il est donc possible qu'il y ait une vie sous la glace que nous n'avons pas vue.»

## TUNISIE : Des fouilles archéologiques sous-marines ont prouvé dès 2013 l'existence de Néapolis



Les fouilles archéologiques entamées en 2010 par une équipe de prospection sous-marine tunisienne relevant de l'Institut National du Patrimoine (INP), dans le Cap Bon, ont prouvé dès 2013 l'existence de la cité antique de Néapolis qui a été engloutie à déclaré mardi aux médias locaux, Faouzi Mahfoudh, directeur de l'INP.

Ces informations relayées au niveau international font état de la découverte d'une cité antique datant du 4ème siècle et disparue suite à un tsunami qui avait ravagé la côte nord-est de la Tunisie. M. Mahfoudh a précisé que les récentes fouilles réalisées par une équipe d'archéologues tunisiens et italiens se sont basées sur une localisation antérieure du site archéologique en question. Mahfoudh qui est également universitaire spécialisé en histoire et en archéologie, a tenu à préciser que les causes ayant conduit à la submersion de cette cité, surtout les cuves servant à la production de Garum, sont encore sujet de controverse scientifique.

«On ne peut affirmer, aujourd'hui, avec certitude que c'est un séisme ou un tsunami qui avaient entraîné une prolongation de la côte et la disparition de ce vestige sous la mer », a-t-il dit.

Selon la même source, il serait encore trop tôt pour se prononcer à ce sujet qui exige une étude scientifique approfondie sur la base de prélèvements géologiques et un échantillonnage effectués par des scientifiques issus de diverses disciplines. Il a annoncé que les résultats des fouilles devraient être présentés dans le cadre de rencontres académiques prévues par l'INP, pour des mois d'octobre et novembre prochains avec la participation de l'université Sassari-Oristano d'Italie.

Pour sa part, Ahmed Gadhom, expert dans les fouilles sous-marines, a indiqué que le site submergé par les eaux est un prolongement du site Néapolis terrestre préservé -renfermant aussi des cuves de poissons datant de l'époque romaine- et qui est mis sous la tutelle de l'Agence de mise en valeur et valorisation du Patrimoine (AMVVP), un organisme qui veille à sa préservation et à son exploitation comme site archéologique ouvert au public.

M. Gadhom a expliqué que suite à la montée des eaux sur les côtes de la Méditerranée, durant les deux derniers millénaires, plusieurs sites archéologiques ont été submergés dans différentes villes du littoral. L'expert est également d'avis qu'on ne peut affirmer avec certitude que le tsunami, cité par d'anciens historiens, serait la cause directe de la submersion de cette cité et par conséquent de la disparition de Néapolis.

Apporter des preuves scientifiques tangibles basées sur une étude méthodologique et des prélèvements sur les lieux des fouilles seraient donc nécessaires pour affirmer la véracité d'une telle hypothèse, a conclu le spécialiste.

Mounir Fantar, directeur de la mission archéologique, a signalé que la cité antique de Néapolis découverte par l'équipe italo-tunisienne s'étendait sur une superficie de 20 hectares. Il a émis l'hypothèse qu'un tsunami aurait, en l'an 365, provoqué l'engloutissement de Néapolis, tel la Crète et Alexandrie situées pareillement en Méditerranée.

Il a, par ailleurs annoncé qu'un rapport final de ces fouilles, étalées sur sept ans par l'équipe conjointe de chercheurs sera présenté début 2018, dans le cadre de rencontres scientifiques qu'abritera l'Académie Lincei à Rome (Italie).

APS

## USA

### La Nasa a détecté deux éruptions solaires de forte intensité

L'agence spatiale américaine (Nasa) a indiqué que deux puissantes éruptions solaires de forte intensité se sont produites tôt mercredi, dont la seconde est la plus intense enregistrée depuis le début de ce cycle d'activité du soleil en décembre 2008.

Ces jets de radiations, qui peuvent perturber le fonctionnement des satellites de communication et le GPS ainsi que les réseaux de distribution

électrique en atteignant la haute atmosphère terrestre, ont été détectés et filmés par le satellite «Solar Dynamics Observatory» de l'Agence spatiale américaine à 9H10 GMT et 12H02 GMT respectivement. Selon le Centre de prédiction de météorologie spatiale (SWPC), ces éruptions dites de catégorie X ont perturbé les communications radio à haute-fréquence pendant une heure du côté de la Terre face au soleil ainsi

que les communications à basse fréquence utilisées dans la navigation.

Les deux éruptions se sont produites dans une région active du soleil où s'était déjà produite une éruption d'intensité moyenne le 4 septembre.

Le cycle actuel du soleil, qui a débuté en décembre 2008, voit l'intensité de l'activité solaire diminuer nettement, ouvrant la voie au «minimum solaire».

Les cycles solaires

durent en moyenne onze ans.

En fin de phase active, ces éruptions deviennent de plus en plus rares mais peuvent néanmoins être puissantes.

Ces tempêtes solaires résultent d'une accumulation d'énergie magnétique à certains endroits.

Ces jets de matière ionisée sont projetés à grande vitesse dans et au-delà de la couronne du soleil à des centaines de milliers de kilomètres d'altitude.

## Les façades des immeubles trompent les radars des chauves-souris au Etats-Unis

Les façades de verre et d'acier des immeubles, lisses et verticales, trompent le système d'écholocation des chauves-souris - qui fonctionne comme un radar - ont déterminé des scientifiques dont la recherche est publiée jeudi dans la revue *Science*. Ce leurse sensoriel expliquerait pourquoi on trouve autant de ces animaux tués ou blessés à proximité d'immeubles, une situation qui, jugent-ils, illustre l'impact néfaste des constructions et du développement des activités humaines sur la faune sauvage.

Ces chercheurs, dont le biologiste Stefan Greif (Institut allemand Max Planck d'ornithologie), ont observé des grands murins (*Myotis myotis*),

une espèce de chauve-souris européenne, alors qu'elles volaient dans un tunnel de forme rectangulaire dans l'obscurité. Une plaque métallique verticale et une autre horizontale étaient placées dans un coin du tunnel. Sur les 21 chauves-souris qui ont traversé le tunnel, 19 ont heurté l'obstacle vertical au moins une fois, mais aucune n'a frappé la plaque horizontale. Dans leur habitat naturel, les surfaces verticales lisses sont rares, tandis que les étendues horizontales, comme l'eau, sont nombreuses. Les chercheurs ont découvert que quand les chauves-souris ont heurté la plaque verticale, elles émettaient moins d'ultrasons devant l'obstacle, et s'en appro-

chaient à un angle aigu et à une plus grande vitesse. Les mêmes observations ont été faites avec trois autres espèces de chauves-souris à l'extérieur de grottes. Selon les auteurs de l'étude, cela indique que les chauves-souris perçoivent les échos renvoyés par les surfaces verticales au dernier moment, et qu'il est souvent trop tard pour elles pour éviter l'obstacle. Cette découverte pourrait être utile pour limiter les collisions de chauves-souris le long de leurs routes migratoires. Ces mammifères jouent un rôle très important dans les écosystèmes, en se nourrissant d'insectes ravageurs de récoltes et transportent le pollen de certaines plantes.





## TAEKWONDO/GRAND PRIX ET COUPE DU MONDE:

### Visite d'inspection à Abidjan d'une délégation de la fédération Mondiale

Une délégation de la fédération mondiale de Taekwondo (WTF) effectue une visite de travail de quatre jours à Abidjan pour évaluer l'état d'avancement des préparatifs pour l'organisation de la finale des Grands Prix et de la Coupe du Monde par équipes, en décembre 2017 prochain, rapportait jeudi la presse locale.

Composée de trois experts, la délégation est conduite par le 1er vice-président de la Confédération africaine de Taekwondo, Membre du Comité exécutif de la WTF et président du Comité National Olympique du Niger, Idé Issiaka. « Nous sommes ici dans ce cadre-là pour voir la capacité de la Fédération ivoirienne d'organiser un événement de cette envergure. On est là aussi pour constater, notifier cela davantage et voir s'il y a des petits détails à régler. C'est l'objet principal de notre visite en Côte d'Ivoire », a déclaré le représentant de la WTF, à son arrivée à Abidjan.

L'Afrique abrite pour la première fois dans son histoire, la finale des Grand Prix et la Coupe du Monde par équipes dont l'organisation a été attribuée à la Côte d'Ivoire.

L'expert de la fédération mondiale de Taekwondo a réitéré sa confiance en la Fédération ivoirienne de Taekwondo.

« La Côte d'Ivoire possède des épreuves de dimensions internationales capables de les accueillir. Nous sommes confiants aussi pour que la Côte d'Ivoire nous offre la première médaille africaine, la plus grosse, la médaille d'or de l'organisation. Et pour cela, il fallait qu'on effectue ce déplacement », a conclu le président du Comité National Olympique du Niger, Idé Issiaka.

## SPORT AÉRIENS:

### Tizi-Ouzou abritera le championnat national de parapente du 15 au 21 septembre

Le championnat national de parapente se disputera du 15 au 21 septembre courant à Tizi-Ouzou, a indiqué jeudi la Fédération algérienne des sports aériens (FASA).

« La FASA et le club sportif amateur (sports aériens et de montagne) de Bouzeguene, annoncent la tenue du championnat national de parapente à Tizi Ouzou », a précisé l'instance fédérale. Selon la même source, l'événement aura lieu, entre les montagnes d'Aswal et le centre ville de Tizi-Ouzou pour l'ouverture officielle, adoubée d'une exposition sur ces sports aériens.

Programme de la manifestation 15 septembre:

- Installation de l'exposition.

16 septembre:

- L'ouverture officielle du championnat national.

- Visite des stands d'exposition.

- Exhibition aériennes en para-moteur et aéromodélisme.

17 septembre:

- Inscriptions, contrôle du matériel et entraînement.

- Réunion technique.

18, 19 et 20 septembre:

- Déroulement de la compétition 21 septembre:

- 16h00 cérémonie de clôture au niveau de l'hôtel Neverland Ranch.

APS

## VOLLEY /CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS 2017 (DAMES) TOURNOI QUALIFICATIF /ALGÉRIE: «Ce sera du 50-50 face aux Tunisiennes», DTN

Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Reda Bouzid, estime que la mission la sélection algérienne seniors (dames) de volley-ball face son homologue tunisienne les 9 et 10 septembre à la salle OPOW de Béjaïa, dans le cadre du tournoi qualificatif (Zone 1) du championnat d'Afrique des nations 2017 prévu du 5 au 20 octobre prochain au Cameroun, sera «difficile» mais reste «jouable».



«Nos chances seront égales face à l'équipe tunisienne, ce sera du 50/50 et chaque équipe peut valider son ticket pour le prochain championnat d'Afrique si elle gère ses deux matchs de la meilleure manière.

Il faut avouer que notre mission ne sera pas aussi facile mais la qualification est très jouable», a indiqué Bouzid à l'APS.

L'équipe algérienne a subi un grand changement dans son effectif par rapport à la dernière édition du champion-

nat d'Afrique disputée au Kenya où l'Algérie avait terminé à la 2e place au classement final après sa défaite en finale devant le pays hôte 3 sets à 0.

«Ce n'est plus la même équipe qui a pris part à la dernière édition ou nous avons obtenu la deuxième place.

Nous avons reconstitué une nouvelle équipe jeune qui compte dans ses rangs seulement deux joueuses de l'ancienne équipe car l'objectif du président actuel est de préparer les Jeux Olympiques 2020 et la Coupe d'Afrique 2019», a

ajouté le DTN en enchaînant: «L'équipe adverse est une très bonne équipe, elle compte dans ses rangs cinq joueuses du club de Carthage (Tunis) qui est champion d'Afrique en titre.

En plus de ça, La Fédération tunisienne a accepté de jouer les deux matchs en Algérie, preuve que ses joueuses sont prêtes pour ce rendez-vous.

C'est vrai que les nôtres manquent de matchs dans les jambes mais avec de la volonté on pourra composer notre ticket».

La sélection algérienne a effectué trois stages préparatifs à Béjaïa avant d'aborder ces deux matchs décisifs sous la houlette d'un staff technique composé de Tennoun Nabil (entraîneur en chef) et Ghazouli Fayçal (entraîneur-adjoint).

L'AFVB prévoit un stage préparatif en étranger si les Algériennes dominent les tunisiennes lors de cette double confrontation. «Si l'équipe algérienne sort gagnante lors de cette double confrontation, un stage préparatif aura lieu cette fois à l'étranger. Le ministère de la jeunesse et des sports nous a promis une aide en vue de cette échéance», a conclu Bouzid.

#### Programme des matchs

#### Aujourd'hui 9 septembre 2017

Algérie- Tunisie 18h00 à la salle OPOW de Béjaïa

#### Demain 10 septembre 2017

Algérie- Tunisie 18h00 à la salle OPOW de Béjaïa

En cas d'égalité lors de ces deux rencontres, un match d'appui aura lieu le 11 septembre à 18h00 à Béjaïa.

#### Liste des joueuses algériennes:

Bourihane Celia, Ayadi Chanez, Achour Dalla Marwa, Guimour Zahra, Rabah Mazari Bakhta, Benmokhtar Chahla, Ait Oumghar Nadira, Chettout Kahina, Bensalem Zohra, Abderrahim Yasmine, Bounser Kahina,

## TENNIS / TOURNOI HAMMAMET «OPEN»:

### L'Algérienne Ibbou qualifiée pour les demi-finales du double

L'Algérienne Ines Ibbou et sa coéquipière l'Italienne Isabella Tchermes Zade ont composé jeudi soir leur ticket pour les demi-finales du tableau double du tournoi international «Open», organisé du 4 au 10 septembre à Hammamet (Tunisie).

## HANDBALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (U-20/FILLES): L'Algérie s'incline devant le Mali (25-29)

L'équipe nationale algérienne de handball féminine des U20 a enregistré son 3è revers au 24e Championnat d'Afrique des nations de la catégorie (4-10 sept), en s'inclinant face au Mali 25-29 (mi-

temps 16-16), jeudi à Abidjan pour le compte de la 4è journée du tournoi. Avec cette troisième défaite en autant de rencontres, après celles contre la Côte d'Ivoire (24-25) et l'Egypte (21-28), les protégées de l'entraî-

neur Rabah Graïche sont scotchées à la 7è et dernière position avec zéro point au compteur. Le tournoi qui regroupe l'Algérie, l'Angola, l'Egypte, le RD Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, et le Cap Vert, se joue en mini-

championnat dont le premier au classement sera sacré champion. L'Algérie affrontera, respectivement, l'Angola (vendredi à 19h00 heure algérienne), le Cap Vert (samedi à 19h00) et le RD Congo (dimanche à 17h00).

## VOLLEYBALL/ FÉDÉRATION:

### Réunions sur l'avant projet du système de compétition pour la Nationale «1» (hommes et dames) la semaine prochaine

La fédération algérienne de volley-ball (FAVB) tiendra, la semaine prochaine, deux réunions de travail, à Alger et Béjaïa, avec les présidents et directeur technique sportifs des différents clubs de la Nationale «1», Messieurs et Dames, sur les avant-projets des systèmes de compétition pour les deux championnats, rapportait mercredi le site de l'instance fédérale.

Les réunions qui seront élargies aux entraîneurs nationaux messieurs et dames permettront de débattre, enrichir et arrêter le système de compétition qui convient

aux deux paliers (Nationale 1 messieurs et dames), pour la nouvelle saison 2017-2018.

La réunion destinée aux présidents et DTS des clubs de la Nationale «1» Hommes, ainsi qu'aux entraîneurs Nationaux Hommes se tiendra, le jeudi 14 septembre 2017 à 09h30 au siège de la FAVB salle OMS Beaulieu, tandis que celle des présidents, DTS des clubs de la Nationale «1» Dames et les entraîneurs Nationaux Dames élargies à Béjaïa, le lundi 11 septembre 2017 à la même heure, ajoute la

fédération. Les différentes parties ont été destinataires d'un avant-projet pour les deux championnats et un seul en sera rendu. L'entame de la nouvelle saison sportive du volley-ball, saison 2017-2018 est annoncée au 10 novembre prochain, avec le lancement de la première phase qui devra s'étaler jusqu'au 31 décembre 2017, pour les dames, alors que celle des seniors hommes, le coup d'envoi du championnat est proposé pour le 15 novembre avec une première phase qui se prolongera jusqu'au 15 janvier 2018.

## ÉQUIPE NATIONALE: Victime d'une fracture de la pommette, Attal opéré avec succès (FAF)

Le latéral international algérien, Youcef Attal, a subi avec succès une intervention chirurgicale, jeudi au service de chirurgie maxillo-faciale du CHU Mustapha-Pacha d'Alger, pour soigner la fracture qu'il a enduré au niveau de la pommette gauche lors d'un duel aérien, durant le match Algérie-Zambie (0-1), disputé mardi à Constantine dans le cadre de la 4e journée (Gr.B) des qualifications du Mondial-2018, rapportait hier la fédération algérienne de football (FAF), sur son site officiel.

"L'opération s'est déroulée sous anesthésie générale et la fracture, qui a engendré l'enfoncement de la pommette, a été réduite", a indiqué la FAF, ajoutant que le jeune joueur de 21 ans a quitté l'hôpital, sitôt les radiographies postopératoires réalisées et le succès de l'intervention confirmé.

Le sociétaire du club belge KV Courtrai, "suivra une période de convalescence, avec des contrôles ponctuels, au cours de laquelle il pourra s'entraîner en solo, avec néanmoins l'interdiction de partir aux duels et aux contacts physiques avec d'autres joueurs" ajoute la FAF. Prêté cet été pour une saison par son club le Paradou AC (Ligue 1 algérienne) au KV Courtrai en Belgique, Attal a dû quitter le terrain à la 50e

minute lors du match Algérie-Zambie, suite à un choc aérien avec un attaquant zambien.

Il a été évacué juste après dans une ambulance pour des examens.

Youcef Attal, avait été la surprise de la liste des 23 joueurs de l'équipe nationale dévoilée par le coach espagnol, Lucas Alcaraz, en vue des deux rencontres contre la Guinée (2-1 en amical) et le Togo (1-0), entrant dans le cadre de la journée inaugurale des qualifications de la Coupe d'Afrique des na-



tions CAN-2019, disputées les 6 et 11 juin. Mieux, Alcaraz a aligné le joueur d'entrée, face à la Guinée, avant de décider de l'incorporer en 2e mi-

temps contre la Zambie à Lusaka. Mais, au match retour contre le même adversaire, Attal a été titularisé à Constantine.

## LIGUE 1 MOBILIS (2<sup>E</sup>) JOURNÉE/MATCH AVANCÉ : Victoire du Paradou AC devant le MC Oran (1-0)



Le Paradou AC s'est imposé devant le MC Oran sur le score de (1-0), mi-temps (1-0) en match avancé de la 2e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football disputé jeudi au stade Omar Hamadi (Bologhine/Alger).

L'unique but de la partie a été inscrit par Tarek Bouabta à la 12e minute pour Paradou AC. Le PAC, nouveau promu qui enregistre son 1er succès de la saison, remonte à la 2e place avec un total de 3 points en compagnie de cinq autres formations dont son adversaire du jour le MC Oran.

Dans l'autre match avancé joué ce jeudi, le NA Hussein-Dey et l'USM Alger se sont séparés sur un score nul (1-1). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Gacemi (48 sp) pour le NAHD. Meziane (74') pour l'USMA. Les autres rencontres de cette journée auront lieu vendredi et samedi.

## LIGUE 1 MOBILIS - JS KABYLIE : "Abdelhamid Sadmi a les pleins pouvoirs et toute notre confiance" (Directoire)

Le nouveau Président du directoire de la jeunesse sportive de Kabylie (JSK), Abdelhamid Sadmi "a les pleins pouvoirs et toute notre confiance pour gérer le club et agir dans son intérêt", a déclaré jeudi Malik Azlef, membre du directoire des Cannaris.

S'exprimant à l'issue d'une Assemblée générale du comité de surveillance de la JSK, installé le 7 août dernier pour préparer la succession de l'ancien président de la JSK, Mohand Chérif Hanachi, M. Azlef a ajouté que les membres du comité de surveillance font confiance à Sadmi pour redresser la situation du club et lui permettre de retrouver ses lettres de noblesse.

En plus de Sadmi, désigné comme président, le directoire est composé également de Nassim Ben Abderrahmane, Malik Azlef, et Meftah Hanine,



alors que le comité de surveillance est désormais présidé par Mohamed Zaghdoud. A propos de l'absence à l'AG de jeudi de Mr Mohand Chérif Hanachi, qui a fait l'objet d'un retrait de confiance par le Conseil d'administration en août dernier, M. Azlef a indiqué qu'une "convocation lui a été adressée par le comité de surveillance", mais qu'il "ne s'est pas présenté".

Interrogé sur l'ouverture du capital de la JSK, ce même responsable a rappelé, sans trop s'étaler sur le sujet, que les membres du directoire, du comité de

surveillance, ainsi que le club sportif amateur (CSA, qui détient 75 % des actions de la SPA-JSK), "sont tous actionnaires".

"Notre but est de redresser la situation du club et nous avons répondu à l'attente des supporters et des citoyens qui ont revendiqué un changement à la tête de la JSK" a-t-il insisté.

S'agissant de l'investisseur italien, Cavallo, qui a exprimé son intérêt pour la JSK, M. Azlef a indiqué qu'il s'agit "prévu de signer un contrat de partenariat" avec lui.

Dans une courte déclaration à la presse M. Sadmi, l'ancien défenseur international, a affirmé qu'il s'attèlera "à rassembler la famille de la JSK tout en restant fidèle aux supporters", en ajoutant avoir "besoin de l'aide de tous", pour mener à bien sa mission.

Des dizaines de supporters, rassemblés devant le siège de la JSK, situé dans la nouvelle ville de Tizi-Ouzou, ont longuement applaudi le président du directoire en qui, ils disent placer de grands espoirs, dans la quête de redresser la situation du club le plus titré d'Algérie, et qui pendant la saison écoulée avait frôlé la relégation en Ligue 2.

## LIGUE 1 MOBILIS/ MC ORAN : Retour en force des supporters, mais l'équipe retombe vite dans ses travers

Le MC Oran, en quête d'un premier titre de champion d'Algérie depuis 1993, a retrouvé son large public qui s'est déplacé en force au stade Omar-Hamadi à Alger jeudi à l'occasion de la deuxième journée de la Ligue 1 Mobilis de football.

Ils étaient près de 4000 fans à avoir fait le voyage dans la capitale, mais à leur grand malheur, ils sont rentrés à El Bahía très déçus après la défaite de leur équipe face au nouveau promu, le Paradou AC (1-0).

Pourtant, les "Hamraoua" avaient entamé en fanfare la

compétition cette saison en étonnant à domicile l'USM Blida (3-0) lors de la première journée disputée le 26 août dernier.

Une victoire qui aura poussé les fans à se remettre à rêver après une deuxième partie de saison dernière très décevante.

Le Mouloudia s'était retrouvé contraint de lutter pour son maintien, après avoir terminé sur le podium la phase aller.

Justement, c'était cette chute libre qui a poussé les fans à désertir les tribunes du stade Ahmed-Zabana, le jar-

din préféré du MCO, donnant par la même à réfléchir au président Ahmed Belhadj dont l'équipe est revenue cette saison avec de meilleures intentions.

Les changements opérés au cours de l'intersaison, aussi bien au niveau de la barre technique que l'effectif, ont été salués par les supporters, comme l'atteste leur déplacement massif à Alger.

Il faudra d'ailleurs remonter dans le temps pour trouver trace à une telle présence en nombre des Oranais lors d'un match à l'extérieur.

Cependant, les protégés

de l'entraîneur tunisien, Mouaz Bouakkaz, ont vite calé, décevant au plus haut point leurs amoureux qui commencent dès à présent à s'interroger sur les capacités des leurs de briguer le titre et mettre un terme à plusieurs années de disette.

Mais Bouakkaz s'est empressé à la fin du match face au PAC pour rassurer que son équipe va vite tourner la page de ce rendez-vous et rebondir rapidement.

Cela évitera-t-il aux siens un nouveau boycott des supporters ?

## Le NA Hussein Dey et l'USM Alger font match nul (1-1)

Le NA Hussein Dey et l'USM Alger ont fait match nul (1-1), mi-temps (0-0) en match avancé de la 2e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football disputé jeudi au stade du 20 août (Alger).

Les buts ont été inscrits par Gacemi (48' s.pen) pour le Nasria et Meziane (74') pour l'USMA.

À l'issue de cette rencontre, l'USM Alger prend provisoirement la tête du classement avec 4 points, alors que le NAHD remonte à la 7e place avec un point.

Un autre match de cette 2e journée se déroule actuellement au stade Omar Hamadi (Alger) entre le nouveau promu, Paradou AC et le MC Oran.

Les autres rencontres de cette journée auront lieu vendredi et samedi.

### Résultat partiel:

NA Hussein-Dey - USM Alger 1-1  
Paradou AC - MC Oran (en cours)

### Hier 8 septembre 2017:

Tadjenanet : DRB Tadjenanet - CS Constantine (17h00)

Alger (Omar-Hamadi) : USM El-Harrach - CR Belouizdad (18h00) huis clos

### Aujourd'hui 9 septembre 2017:

Blida (stade Brakni) : USM Blida - JS Kabylie  
A Bel-Abbes : USM Bel-Abbes - Olympique Médéa (17h00)

A Alger (Omar-Hamadi) : MC Alger - ES Sétif (17h45) huis-clos

A Béchar : JS Saoura - US Biskra (20h45)

### Classement:

	Pts	J
1). USM Alger	4	2
1). MC Oran	3	1
-). CS Constantine	3	1
-). CR Belouizdad	3	1
-). MC Alger	3	1
-). ES Sétif	3	1
7). DRB Tadjenanet	1	1
-). Olympique Médéa	1	1
-). JS Saoura	1	1
-). JS Kabylie	1	1
-). NA Hussein Dey	1	2
12). USM Bel-Abbes	0	1
-). US Biskra	0	1
-). Paradou AC	0	1
-). USM El Harrach	0	1
-). USM Blida	0	1

## LIGUE 2 MOBILIS : Privé du moindre sponsor, l'ASM Oran au bord de l'asphyxie

La direction de l'ASM Oran peine pour s'offrir le moindre sponsor après le début du championnat de Ligue deux algérienne que le club a entamé sans aucun support financier, a indiqué hier à l'APS le président de la section football, Larbi Oumamar.

"La situation s'est sérieusement empirée cette saison, étant donné qu'aucun sponsor n'a accepté de nous rejoindre.

C'est la première fois peut être que l'ASMO joue avec un maillot dépourvu des logos des sponsors, ce qui traduit à lui seul la gravité de la situation financière du club", déplore Oumamar, également membre du bureau exécutif de la fédération algérienne de football (FAF).

Cet état des lieux de la trésorerie oranaise risque tout simplement de fausser les plans des staffs techniques et dirigeants qui espèrent jouer la carte de l'accession pour leur deuxième année en purgatoire. "Évidemment, la montée nécessite des moyens financiers énormes.

Heureusement d'ailleurs que les autorités locales viennent souvent à notre aide, sans oublier bien sûr l'apport de certains dirigeants qui n'hésitent pas à mettre la main à la poche.

Sans eux, on aurait même pas réussi à effectuer notre recrutement au cours de l'intersaison", a encore ajouté Oumamar.

Selon le même responsable, la direction de la formation de "M'dina J'dida est en train de frapper à toutes les portes dans l'espoir de dénicher de nouveaux sponsors à même de permettre, un tant soit peu, à la trésorerie du club de souffler.

Les Vert et Blanc, drivés cette saison par Salem Laoufi, ont réalisé un départ positif en allant accrocher le MO Béjaïa (0-0) sur son terrain lors de la première journée le 25 août précédent.

Ils auront l'occasion de signer leur première victoire en championnat ce vendredi après-midi quand ils accueillent le MC El Eulma au stade Habib-Bouakeul pour le compte de la deuxième journée.

## La mise en adéquation de l'arbitrage régional avec les nouvelles règles adoptées dans le football soulignée à Mila

Le président de la Ligue régionale de football de Constantine (LRFCC), Abdelhamid Dehamechi a mis en exergue jeudi, à Mila l'importance de mettre l'arbitrage régional "en adéquation avec les nouvelles règles récemment adoptées par la Fédération internationale de football (FIFA).

À l'ouverture d'un séminaire de recyclage et de perfectionnement des arbitres, le même responsable a appelé à la nécessité d'hisser le niveau de l'arbitrage, condition sine qua non pour la bonne pratique du sport roi.

Cette rencontre régionale, tenue à la maison de jeunes de Mila a vu la participation de 48 arbitres, représentant les ligues de football des wilayas de Constantine, de Skikda, de Jijel et de Mila, a-t-on noté.

Devant se poursuivre jusqu'à samedi, ce séminaire, organisée par la LRFCC, est encadré par d'anciens arbitres fédéraux et par des experts de ce sport.

Dédié à la mémoire de l'ancien arbitre, feu Djamel Boulebrima, ce stage comporte des cours théoriques et appliqués sur les techniques d'arbitrage visant à permettre aux dits reféres d'améliorer leur niveau..

APS

## "Tous les efforts seront déployés pour reconstruire l'Equipe nationale de football et lui redonner son âme de guerrière"(ministre)

Le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali a indiqué jeudi à Constantine que tous les efforts seront déployés pour "reconstruire l'Equipe nationale de football et lui redonner son âme de guerrière".

Répondant à une question relative aux mesures prises suite à l'élimination de l'EN de la course au Mondial 2018, le ministre, attestant que "quelque chose s'était brisée dans l'EN", a souligné qu'il était "important de conjuguer les efforts et d'oeuvrer à rebâtir l'équipe nationale de football".

Affirmant que les résultats de l'EN étaient "décevants", M. Ould Ali a soutenu que l'équipe "regorge de talents" qu'il faudrait suivre à "valoriser" et à "donner du temps au sélectionneur national pour remettre de l'ordre dans son équipe".

A son arrivée à Constantine, le ministre de la Jeunesse et des sports a donné, depuis la commune d'Ain Abid, distante de 45 km du chef-lieu de wilaya, le coup d'envoi de la 2ème édition du concours international de saut d'obstacles, "Cirta jumping tour".



Cette 2ème édition du concours international de saut d'obstacles qui se poursuivra jusqu'au 16 septembre en cours, est organisée par le club équestre "Haras Etoile de l'Est" de Constantine en collaboration avec la Fédération équestre algérienne (FEA) et verra la participation de quelque 100 cavaliers et cavalières dont une cinquantaine de plusieurs

pays étrangers, a-t-on noté. Le ministre de la Jeunesse et des sports devait pour suivre sa visite en inspectant le chantier d'aménagement du stade réplique du complexe Chahid Hamlaoui. Il devra aussi se rendre au siège du Mouloudia olympique de Constantine (MOC) évoluant en division nationale amateur.

## MC ORAN : Les supporters se réconcilient, en attendant les dirigeants

La louable initiative de certains groupes de supporters du MC Oran en scellant une réconciliation générale entre les différents "ultras" du club de Ligue 1 Mobilis de football attend d'être suivie par les dirigeants de cette formation qui continuent à s'entre-déchirer depuis un bon bout de temps.

C'est l'appel lancé par les fans hamraoua via les réseaux sociaux, en direction du président de leur équipe favorite, Ahmed Belhadj dit "Baba", et ses pairs, membres du Conseil d'administration de la société sportive par actions

(SSPA) du MCO. Cet organe est plus que jamais divisé, font remarquer les proches du club, étayant leurs dires, entre autres, par le fait qu'elle ne se soit plus réunie depuis plus de deux années.

Même le président Belhadj ne mâche souvent pas ses mots en critiquant sévèrement les membres du CA, allant jusqu'à les pointer du doigt après chaque échec de son équipe.

Face à cette situation, l'homme a failli quitter le navire en juin dernier, avant de revenir à de meilleurs sentiments après s'être rendu

compte que ses détracteurs, parmi les membres du CA avaient choisi de prôner la politique de la chaise vide lorsqu'ils avaient boycotté à deux reprises la réunion de leur organe, un rendez-vous que Belhadj comptait mettre à profit pour officialiser son départ.

Mais depuis, le patron de la formation phare de la capitale de l'Ouest algérien a décidé tout simplement d'aller au bout de son mandat qui devrait expirer à l'issue de l'exercice en cours, avec l'espoir de répondre à sa manière à ses opposants en offrant au Mou-

loudia son premier titre de champion depuis 1993.

Mais dans les fiels du MCO, l'on est persuadé que leur rêve ne sera exaucé que si l'ensemble des composantes du club opte pour l'union sacrée.

Selon le staff technique des Oranais, la sérénité est désormais retrouvée au sein de l'effectif mouloudéen, et c'est au tour de l'entourage de l'équipe, aussi bien les supporters que les dirigeants, de faire preuve, de leur part, de sérénité pour rendre au MCO son lustre d'antan et mettre fin à 24 longues années de déché.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (QUARTS DE FINALE)/CLUB AFRICAÏN: Blessé au genou, le Congolais Ondama absent contre le MC Alger

L'attaquant international congolais du Club Africain (Ligue 1 tunisienne) Fabrice Ondama, blessé lors du match contre le Ghana en qualification de la Coupe du Monde 2018 est forfait pour le quart de finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football contre le MC Alger prévu le samedi 16 septembre au stade 5 juillet, rapporte la presse locale jeudi.

Ondama s'est blessé au genou à la 59e

minute de la rencontre disputée lundi à Brazzaville pour le compte de la quatrième journée des qualifications du mondial 2018.

Selon la même source, les examens médicaux passés par Ondama ont indiqué qu'il devait se reposer pour une période de plus d'un mois.

Le buteur congolais pourrait également manquer le quart de finale retour prévu le 26 septembre prochain à Tunis.



## Naples achète Inglese

Auteur d'une bonne saison l'année passée avec 10 buts inscrits en championnat, l'attaquant du Chievo Vérone, Roberto Inglese (25 ans) a été acheté par Naples. Néanmoins, l'avant-centre va rester au Chievo cette saison sous la forme d'un prêt d'un an.



## Pérez acte la prolongation d'Isco

Ce n'est pas encore officiel mais c'est tout comme puisque l'information vient de Florentino Pérez : Isco va signer un nouveau contrat avec le Real Madrid.

Interviewé par la Cadena SER, le président de la Maison Blanche a mis fin au suspense concernant la situation du milieu espagnol, lié jusqu'en 2018. Il a renouvelé. Nous allons l'annoncer dans les prochains jours." Indiscutable dans le onze merengue, le joueur âgé de 25 ans reste sur deux prestations de haut vol avec la Roja contre l'Italie (3-0) et le Liechtenstein (8-0).

## Une offre XXL pour Sanchez ?

Retenu par Arsène Wenger alors qu'il sera en fin de contrat en juin 2018, Alexis Sanchez ira-t-il au bout de l'exercice avec Arsenal ?

Selon The Sun, Manchester City n'aurait pas abandonné l'idée de le recruter lors du prochain mercato hivernal. Mais après l'échec des négociations avec les Gunners cet été, les Sky Blues ne seraient plus prêts à casser leur tirailleur pour l'attaquant chilien (28 ans). Alors qu'ils ont proposé entre 60 et 70 millions d'euros il y a quelques jours, avant la clôture du marché estival, les Citizens ne voudraient pas aller au-delà des 20 millions de livres sterling (environ 22 millions d'euros) au mois de janvier.

## Mbappé : «J'ai dit non à Man City»

Interrogé par le journal L'Equipe, avant ses débuts avec le PSG à Metz, Kylian Mbappé est revenu sur son mercato et l'intérêt porté par Manchester City. L'avant-centre tricolore s'est montré dithyrambique à l'égard de Josep Guardiola. "C'est vraiment un entraîneur qui respire le football (...) Quand je l'ai vu, on a parlé de schémas tactiques, de la manière dont il m'utiliserait. On a plus parlé de ça que de mes qualités, car je me connais mieux que personne. Même Guardiola ne peut pas me dire ce que je sais." Avant de lâcher : "Je n'ai pas dit non à Guardiola, j'ai dit non à Manchester City."

## Alex Sandro prolongé cinq ans ?

Courtsé notamment par Chelsea cet été, Alex Sandro est finalement resté à la Juventus Turin et devrait même y prolonger. Selon Tutto-sport, le latéral brésilien (26 ans) devrait remplir jusqu'en 2022 chez la Vieille Dame et pourrait toucher une belle augmentation, son salaire annuel passant de 2,8 à 4,5 millions d'euros.



## Man Utd : Shaw prolongé

Peu utilisé à Manchester United depuis sa terrible fracture à une jambe en septembre 2015, Luke Shaw (22 ans) a été prolongé d'une saison à Manchester United. Selon le Daily Mirror, les Red Devils ont activé l'année supplémentaire du latéral gauche international anglais, désormais sous contrat jusqu'en 2019. L'ancien joueur de Southampton, recruté pour 37,5 millions d'euros à l'époque, n'a joué que 11 matches la saison dernière sous les ordres de José Mourinho.

## Ribéry : «Nous n'avons pas peur du PSG»

Dans les colonnes de Bild, Franck Ribéry a évoqué les duels à venir entre le Bayern Munich et le PSG, lors des phases de poules de la Ligue des Champions. Il pense que l'équipe bavaroise n'a pas à craindre la formation parisienne. "C'est un bon groupe. Paris est encore plus fort que la saison dernière, ce sera un super match, j'espère que nous serons tous dans une forme optimale. Il faut avoir ce sentiment contre Paris : nous sommes le Bayern ! Nous n'avons pas peur, peu importe qui nous jouons, nous gagnons. Si nous avons peur contre Paris, autant rester à Munich", a-t-il confié au média.



## AFRIPOL-EUROMED Hamel : «Afripol s'attèle à la mise en œuvre d'un plan d'action pour l'évaluation des menaces sécuritaires dans la région »

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) et président d'Afripol, le général major Abdelghani Hamel a affirmé mercredi à La Haye (Hollande) qu'Afripol s'attèle à la mise en œuvre d'un plan d'action visant l'évaluation des menaces sécuritaires dans notre région, le développement d'une plate-forme de contacts et le renforcement de la coopération entre les organes africains et européens chargés de l'application de la loi pour davantage d'efficacité afin de faire face à ces menaces, indique un communiqué de la DGSN.

Intervenant aux travaux de la deuxième réunion «Euromed-police IV» sur le projet de coopération policière entre l'UE et les pays partenaires de la Rive sud de la Méditerranée, intitulée «Afripol: Une plus-value du nouveau système sécuritaire global», le général major Hamel a souligné l'importance d'Afripol, insistant sur l'impératif d'assurer à cette organisation un rôle central au sein de la feuille de route de l'UA, «pour la prévention et la lutte contre les différents crimes transfrontaliers, en coordination avec les organes de police similaires et les organisation internationales et régionales».

«Les défis sécuritaires sont une priorité et une base ayant permis la mise en place d'une structure réglementaire, d'un plan d'action et d'une feuille de route claire, outre des moyens de communication et d'échange d'informations», lors de la tenue des travaux de la première Assemblée générale d'Afripol en mai dernier à Alger, a-t-il rappelé.

Le plan d'action d'Afripol a donné la priorité aux différents points inscrits dans le projet «Euromed-police IV», à travers la lutte contre les différentes formes de criminalité, la coopération et la coordination et la mobilisation des capacités des différents corps sécuritaires des pays africains, a-t-il dit, soulignant qu'au regard des enjeux sécuritaires qui se posent pour l'Afrique et les autres continents, ce mécanisme «est une plus-value pour la coopération policière internationale en vue de faire face aux nouveaux défis sécuritaires qui menacent la paix et la sécurité dans le continent africain et partout dans le monde».

Dans le même contexte, M. Hamel a appelé à promouvoir la coopération internationale à une coopération opérationnelle de manière à «permettre aux personnes chargées de l'application de la loi au niveau régional et international de s'adapter aux mutations que connaît la néo-criminalité et d'acquiescer les expériences et compétences techniques modernes outre les potentialités nécessaires pour faire face de manière efficace aux différentes formes de criminalité».

Il a réitéré l'importance du soutien technique et de l'échange d'expériences et d'expertises susceptibles de permettre aux organes africains chargés de l'application de la loi, de maîtriser efficacement les techniques sécuritaires modernes à même de faire face aux différentes menaces sécuritaires communes et renforcer la coopération policière entre les mécanismes concernant le projet «Euromed-police» et Afripol.

S'agissant de la réunion de La Haye, le Général-Major Hamel a affirmé qu'elle pouvait enrichir les différents programmes qui ont été élaborés dans ce cadre, à compter du processus de Barcelone en 1995 au programme «Euromed-police», ce qui a permis de soutenir les domaines de coopération policière entre les pays de l'UE et les pays de la rive Sud du bassin méditerranéen, saluant à cette occasion l'«excellent» niveau atteint par ce programme dans ses différentes éditions.

APS

## FÊTES NATIONALES

### Le Président Bouteflika félicite le Président macédonien Gjorge Ivanov...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue macédonien, Gjorge Ivanov, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à œuvrer au développement de la coopération entre les deux pays.



«À l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple macédonien ami», écrit le Président Bouteflika dans son message.

d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays», a ajouté le chef de l'Etat.

### ... et le Président brésilien Michel Temer

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de

«Cette date marquante de l'histoire de votre pays m'offre l'opportunité de vous réitérer ma disponibilité à œuvrer, avec vous, à la promotion et au développement des liens traditionnels

félicitations aussi à son homologue brésilien, Michel Temer, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa volonté d'œuvrer à la consolidation des relations entre les deux pays.

«Il m'est agréable, au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même et de progrès et de prospérité pour le peuple brésilien ami», a écrit le Président Bouteflika dans son message.

«Je saisis cette heureuse occasion pour vous dire ma satisfaction de la qualité des relations d'amitié et de solidarité unissant nos deux pays et vous réaffirmer ma volonté d'œuvrer, avec vous, à hisser la coopération bilatérale dans les différents domaines à de meilleurs niveaux dans l'intérêt de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

## ALGÉRIE-TCHAD

### Messahel : «L'Algérie disposée à prendre en charge la réalisation de certaines études de faisabilité de projets au Tchad»

L'Algérie est disposée à prendre en charge la réalisation de certaines études de faisabilité de projets retenus dans le Programme national de développement (PND) du Tchad, a affirmé jeudi à Paris le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

«L'Algérie reste fortement attachée au parachèvement de ces projets qui ont une incidence directe sur le désenclavement du Tchad et son développement.

Elle est disposée à prendre en charge la réalisation de certaines études de faisabilité de projets retenus dans le Programme national de développement (PND) pour les cinq années à venir», a précisé le ministre des Affaires étrangères, en qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au cours de son intervention à la table-ronde sur le financement du développement au Tchad organisée jeudi et vendredi à Paris.

La réunion, qui se tient sous le haut patronage du président tchadien, M. Idriss Deby Itno, et à laquelle a pris part le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, vise à mobiliser les partenaires du Tchad autour de projets structurants consignés dans le PND et à développer les synergies à même de faciliter la diversification de l'économie tchadienne et lui permettre d'amorcer sa croissance dans différents secteurs.

M. Abdelkader Messahel a indiqué dans ce contexte que cette action de solidarité s'ajoutera à l'appui qu'apporte l'Algérie, depuis plus d'une décennie, au Tchad en matière de formation de ses étudiants contribuant ainsi au renforcement et au développement des ressources humaines dont a tant besoin ce pays frère.

A ce titre, a-t-il ajouté, l'Algérie octroie annuellement plus d'une centaine de bourses d'études aux ressortissants

tchadiens pour poursuivre leur formation en Algérie dans diverses filières», affirmant qu'elle reste «disposée» à poursuivre cet effort et à «renforcer» davantage selon les besoins du Tchad et les capacités en la matière de l'Algérie.

Le chef de la diplomatie algérienne a tenu à préciser que l'Algérie considère que le développement socioéconomique constitue le socle de la sécurité et de la stabilité et représente, également, le moyen le plus efficace de lutte contre la violence extrémiste et la crise migratoire qui ont pris ces dernières années une dimension singulière.

Un tel développement doit, en conséquence, demeurer au centre des objectifs que se sont fixés les plans de redressement nationaux comme c'est le cas aujourd'hui au Tchad, à travers le PND et au cœur d'une solidarité internationale empruntant les voies d'un partenariat gagnant-gagnant.

Pour le ministre des Affaires étrangères, cette politique gagnerait à être consolidée par un effort d'intégration régionale visant à renforcer les synergies fonctionnelles supranationales, faisant remarquer que dans le souci de mieux fructifier cet atout dont le rôle a été mis en valeur par le NEPAD, la mise en place de formules de partenariat avantageuses pour le parachèvement des projets de développement régionaux, dit structurants, à l'instar de la Route Transsaharienne, du gazoduc Alger-Lagos et de la dorsale transsaharienne à fibre optique, serait vivement recommandée.

Il a indiqué que ces projets, conçus pour promouvoir les échanges et l'intégration entre les pays de la région, revêtent une importance stratégique compte tenu de leur impact certain sur la fructification des potentialités révélées au niveau des zones transfrontalières communes

## VIOLENCES EN BIRMANIE:

### L'Algérie exprime sa «grande préoccupation» et appelle à la «protection en urgence» des Rohingyas

L'Algérie a exprimé, hier, dans une déclaration du porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE) sa «grande préoccupation» face aux violences, rapportées par de nombreuses sources médiatiques et diplomatiques, perpétrées à l'encontre des citoyens birmanes de confession musulmane, appelant le gouvernement birman à la «protection en urgence» de ses citoyens Rohingyas.

En réaction aux informations rapportées par de nombreuses sources, faisant état de violences exercées à l'encontre de citoyens birmanes de confession musul-

mane, M. Benali Cherif a affirmé dans sa déclaration à l'APS, que «les drames qui se déroulent quasiment à huis clos en Birmanie, dont sont victimes les citoyens birmanes de confession musulmane ont atteint des cimes inqualifiables dans l'horreur, selon les informations rapportées par de nombreuses sources médiatiques et diplomatiques», soutenant que «ces violences sont une source de grande préoccupation» pour l'Algérie.

«Nous appelons le gouvernement de Birmanie à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour faire la lumière sur ces

violations et s'acquitter de son devoir de protection de ses citoyens Rohingyas», a-t-il poursuivi.

«La communauté internationale est également appelée à agir en urgence notamment dans le cadre du Conseil de Sécurité des Nations unies et du Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés pour mettre un terme définitif à la violence exercée contre cette population vulnérable et prévenir le drame humanitaire dont les contours se dessinent chaque jour davantage», a-t-il conclu.